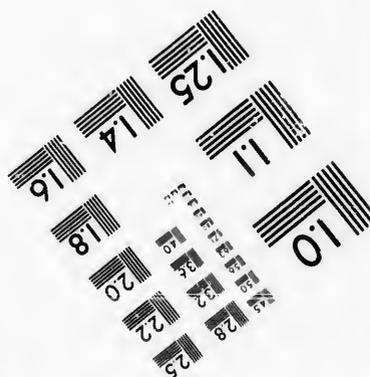
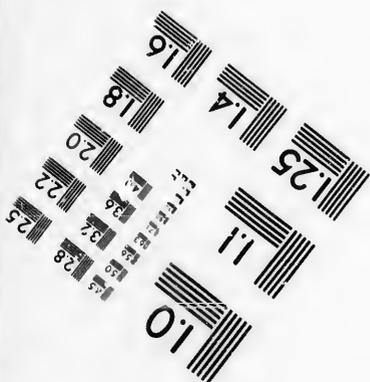
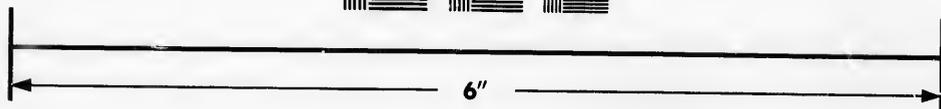
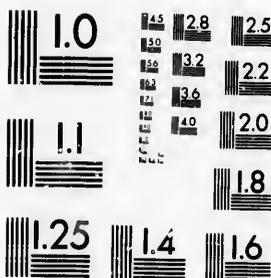


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

25
28
32
36
40
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
01

© 1986

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

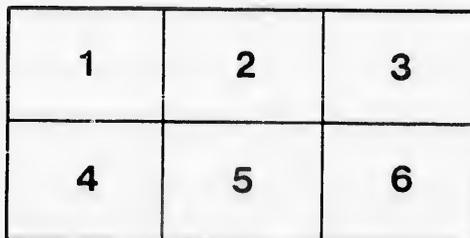
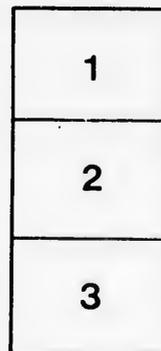
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

247 Hist. eccl. N° 9 H. J. Millionaire

L'INSTITUT
DES
FRANCISCAINE
MISSIONNAIRES DE MARIE



PAR

P. NORBERT

Franciscain

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, Q.U.B.

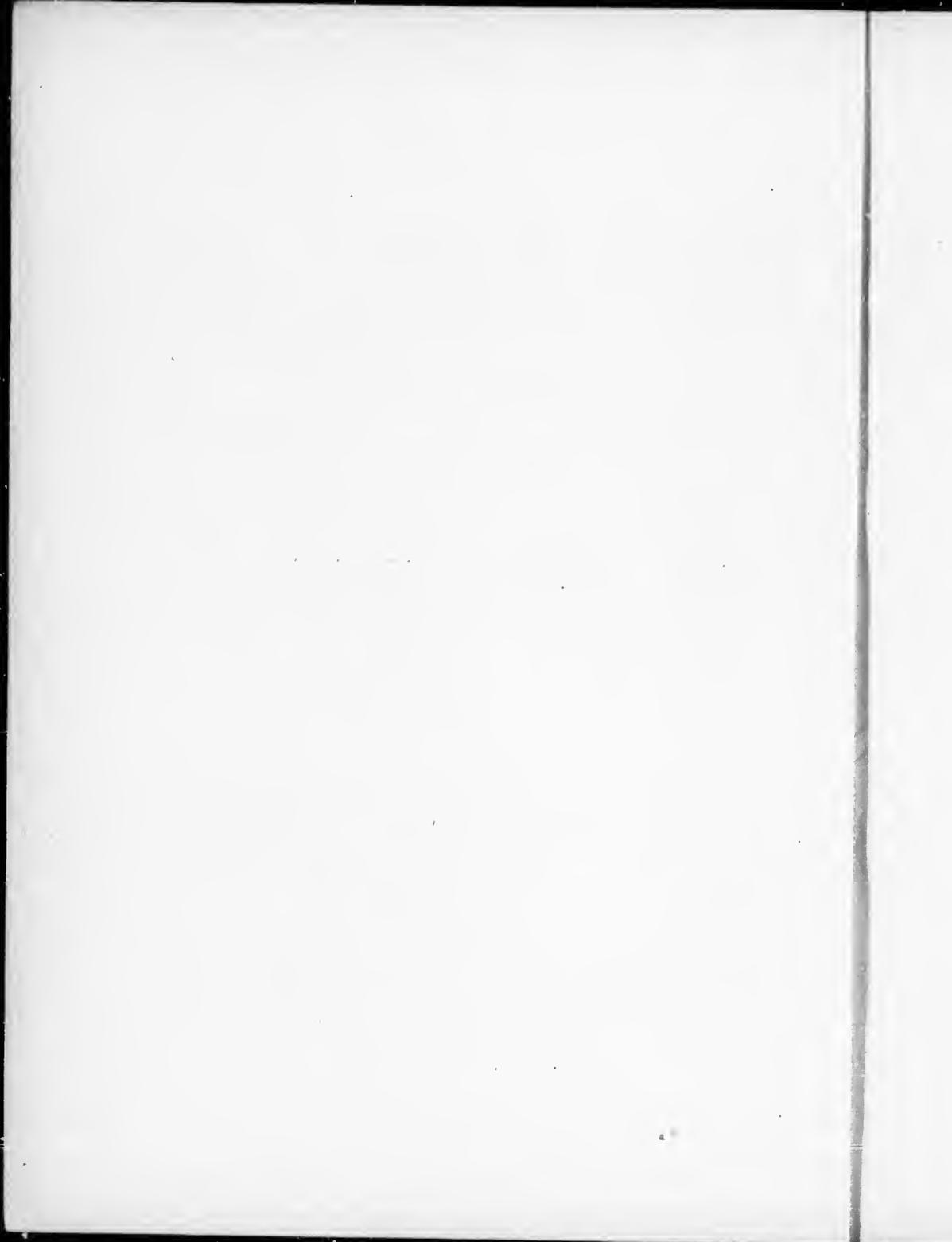


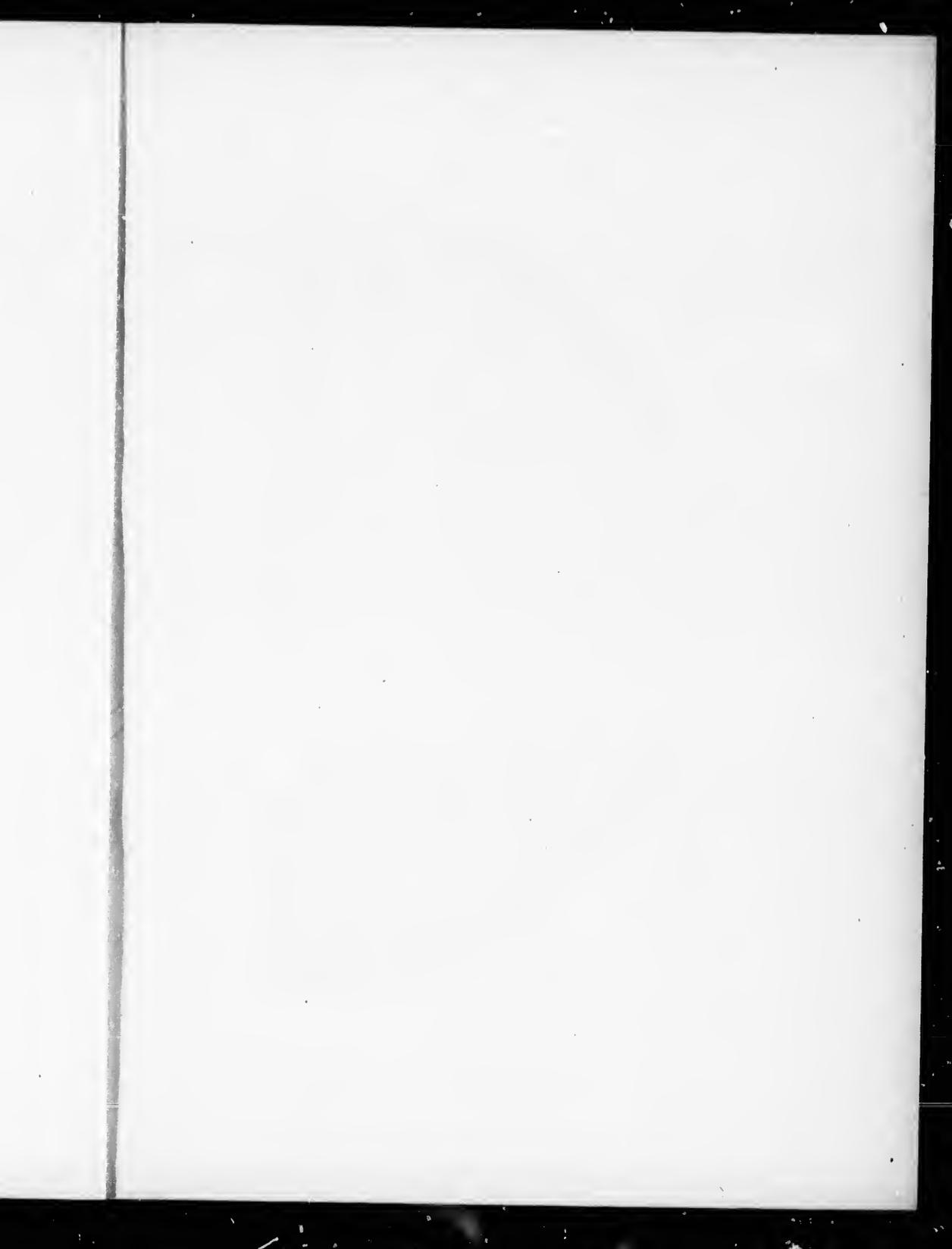
VANVES PRÈS PARIS
IMP. FRANCISCAINE MISSIONNAIRE
16, ROUTE DE CLAMART

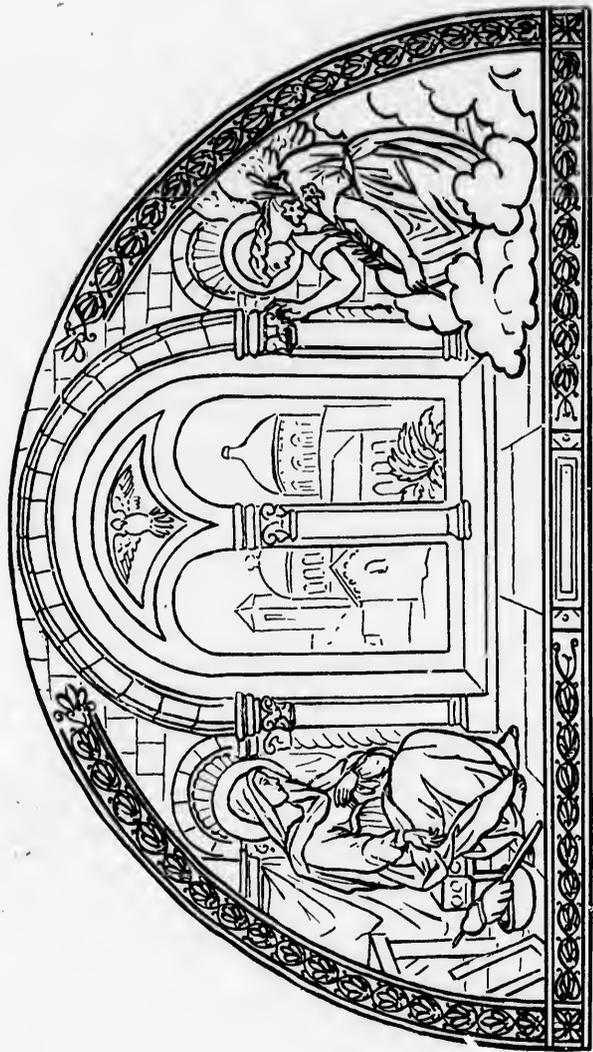
1895



L'INSTITUT
DES
FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE







« ECCE ANCILLA DOMINI »

L'INSTITUT
DES
FRANCISCAINES
MISSIONNAIRES DE MARIE

PAR
LE P. NORBERT

Franciscain



VANVES PRÈS PARIS
IMP. FRANCISCAINE MISSIONNAIRE
16, ROUTE DE CLAMART

1895

APPROBATION DE L'ORDRE

Bien volontiers, nous approuvons, en ce qui nous concerne, la *Notice historique sur l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie*, par le P. Norbert, Franciscain de la Province de France.

Puissent ces quelques pages faire connaître une famille religieuse destinée à servir d'auxiliaire à nos vaillants apôtres missionnaires et devenir entre les mains de la Providence un moyen de susciter des vocations nouvelles.

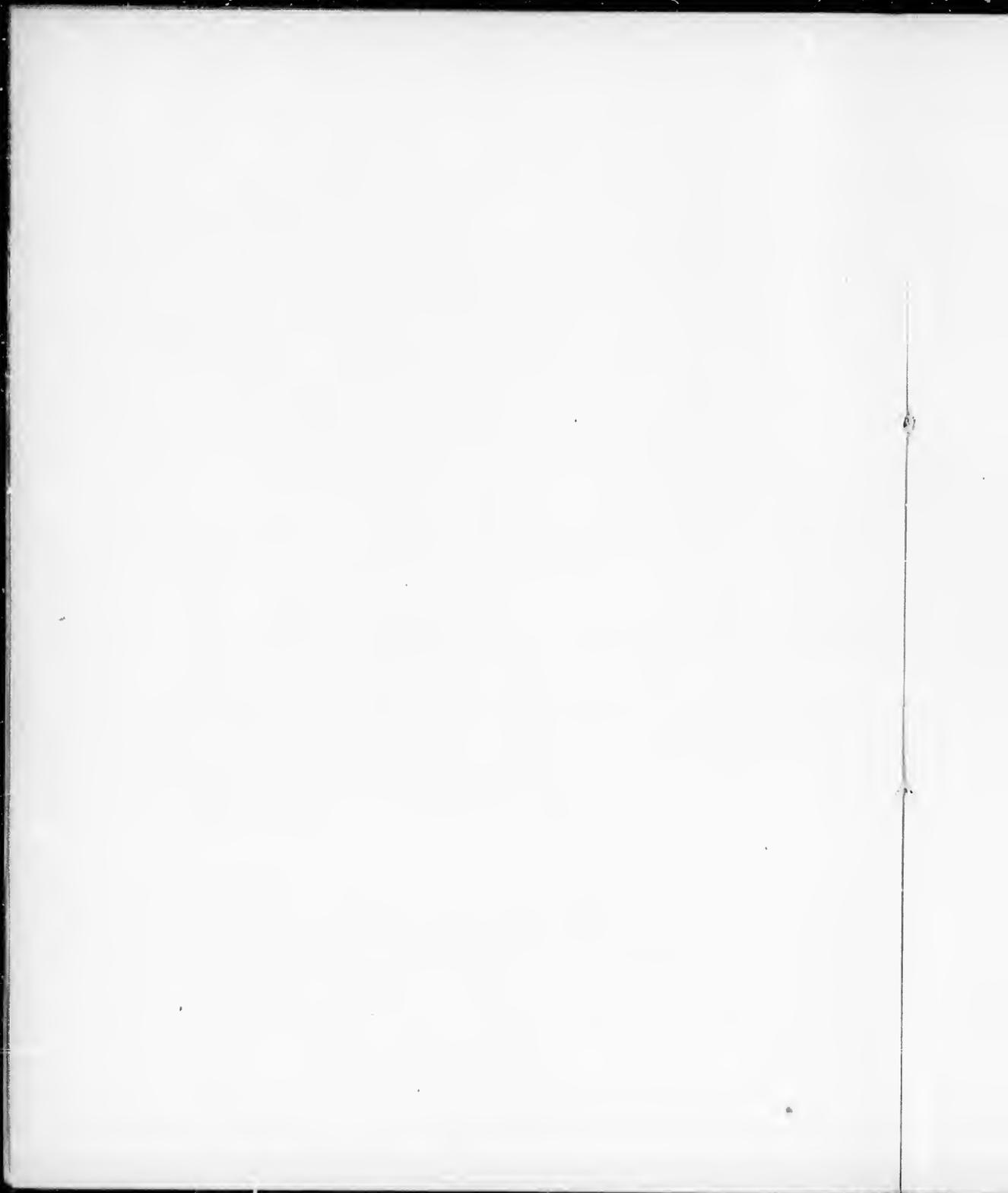
Rome, couvent de Saint-Antoine, le 12 février 1895.

FR. LOUIS DE PARME,
Ministre Général des Franciscains.

AU T. R. P. RAPHAEL

HOMMAGE FILIAL

F. N.



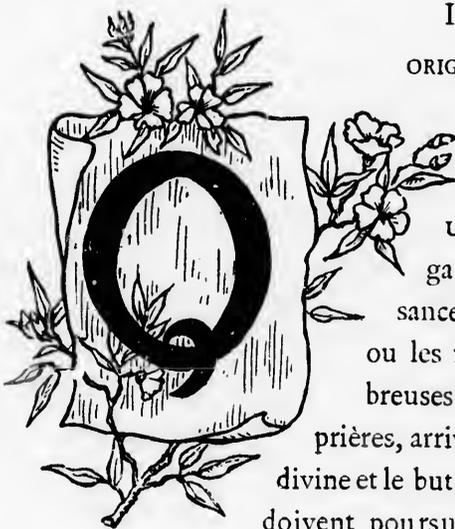
L'INSTITUT

DES

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

I

ORIGINE



QUAND un Ordre ou Congrégation religieuse prend naissance, d'ordinaire les fondateurs ou les fondatrices, après de nombreuses hésitations et de longues prières, arrivent à connaître la volonté divine et le but clairement déterminé qu'ils doivent poursuivre. Ils réunissent alors, péniblement, une, deux, trois, quelques personnes dévouées qui embrassent leur idée et veulent vivre et travailler sous leur conduite. Les commencements sont durs, laborieux, les ressources matérielles manquent souvent, et surtout l'œuvre nouvelle devient la cible des traits de la malignité publique. Les mauvais tombent sur les novateurs qu'ils traitent d'esprits

étroits, de têtes creuses, d'exaltés, etc., etc. Les bons regardent, examinent et bientôt deux camps opposés se forment. Les uns, le petit nombre, composé de quelques âmes pieuses et charitables, se déclarent favorables à l'œuvre et la soutiennent de leurs prières et de leurs aumônes. Les autres aiguissent leur langue sur la pierre de la jalousie, de la critique, voire même de la calomnie, et entrent résolument en campagne.

Pauvres Frères, pauvres Sœurs, couvrez-vous de la cuirasse de justice, revêtez le manteau de l'abnégation et de l'humilité, et recevez sans mot dire les projectiles, petits ou gros, qu'ils vont vous lancer, sous le fallacieux prétexte de vous rendre service et de défendre la religion ! La guerre sera peut-être longue et terrible ; mais vous triompherez, si l'œuvre entreprise a été réellement inspirée et voulue par la Providence. L'ennemi, l'audacieux Goliath sera facilement terrassé par le moyen de quelques cailloux pris au torrent de la charité divine, nous voulons dire : la patience, la soumission à la volonté de DIEU et le dévouement au salut des âmes

Lorsque la Congrégation a pris racine, malgré les vents et les tempêtes, que les sujets sont venus nombreux, que les œuvres se sont développées et prospèrent, alors les opposants de bonne foi désarment et deviennent souvent de fervents admirateurs et de zélés défenseurs.

L'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie ne pouvait échapper à cette loi commune de l'épreuve, d'autant plus

que ses commencements ne suivirent pas le cours ordinaire des fondations.

Voici comment il prit naissance :

Quelques âmes dévouées, appartenant à d'excellentes familles chrétiennes, après avoir été formées à la vie religieuse dans une sainte Congrégation, vouée à l'adoration et à l'expiation, virent soudain leur avenir s'écrouler. Elles se trouvèrent même libres de rentrer dans le monde, ce que leur âme et leur dévouement missionnaire ne pouvaient à aucun prix accepter. C'est alors, qu'elles fondèrent une maison à Ootacandum, ville de l'Hindoustan, Présidence de Madras.

L'Inde ! il y a dans ce mot quelque chose de grand et de mystérieux ! L'Inde, une des anciennes portions civilisées du vieux monde, le théâtre des événements historiques les plus merveilleux, convoitée par Sésostris, conquise par Darius et Alexandre, et maintenant sous la puissance de l'Angleterre ! L'Inde, avec son cortège de traditions et de légendes, avec ses deux grands fleuves, l'Indus et le Gange, avec les monts Himalaya et ses pittoresques collines, avec la fertilité de son sol et la beauté proverbiale de son climat, et surtout avec la mollesse de ses habitants, avec ses castes innombrables, avec la servitude et la dégradation de la femme !

L'Inde ! voilà assurément un vaste champ ouvert au zèle des ouvriers apostoliques.

Nos Religieuses Missionnaires, en se fixant dans ce pays



LA BARQUE ALLÉGORIQUE DE L'INSTITUT DES
FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

peuplé de pagodes, refuges d'innombrables dieux à l'air hébété, aux gros yeux d'escarboucle, comprirent qu'elles devaient tout d'abord travailler à la conversion des païens par l'apostolat de la prière et surtout *l'Adoration du Très Saint-Sacrement* exposé dans leur humble chapelle.

La vue de l'Hostie Sainte ne manqua pas de toucher beaucoup de cœurs et d'ouvrir bien des yeux jusque-là fermés à la vraie lumière.

A la prière elles joignirent les œuvres, et bientôt celles-ci furent nombreuses et prospères. Qu'il suffise de les nommer : un pensionnat avec classe anglaise et indienne, un orphelinat de la Sainte-Enfance, une école indienne, un dispensaire et plusieurs associations.

Ootacamund, assise sous les frais ombrages des montagnes boisées des Nilghérys, était donc devenue une charmante oasis chrétienne, un foyer de lumière, un bercail où beaucoup de brebis égarées venaient se réfugier.

L'enfer, voyant tous les jours des âmes lui échapper, jura de se venger.

Quelques vieux chroniqueurs nous ont peint des scènes étranges où l'on voit des légions de démons se réunir en conciliabules et délibérer entr'eux sur les meilleurs moyens à prendre pour détruire une œuvre, perdre une âme, bouleverser un Ordre religieux ou même un pays tout entier. Lucifer se tient sur son trône de feu ; il fait approcher tour à tour les

plus rusés de ses complices et leur demande leur avis. La proposition la plus diabolique est aussitôt adoptée et les malins esprits s'efforcent de la mettre en pratique. On raconte qu'une pareille assemblée se tint au fond des enfers, au moment où l'Ordre de saint FRANÇOIS tenait son premier Chapitre général à Sainte-Marie-des-Anges, non loin d'Assise.

Une réunion du même genre dut avoir lieu contre nos Sœurs Missionnaires. L'esprit de mensonge résolut de les perdre dans l'estime publique, en répandant contre elles les calomnies les plus malignes. Le bien est pudique et timide, le mal est effronté et hardi ; il s'impose facilement à la crédulité des hommes ; aussi les accusations portées contre les saintes filles d'Ootacamund furent-elles crues non seulement par les mauvais, mais encore par des personnes respectables.

La Mère Fondatrice et trois de ses compagnes partirent donc pour Rome ; si elles étaient profondément humiliées, elles étaient confiantes dans la protection de Celui qui sonde les reins et les cœurs, et sait, au moment voulu, faire triompher la cause de l'innocent.

Au mois de janvier 1877, elles obtinrent une audience du Souverain Pontife, l'illustre Pie IX de sainte mémoire, lui présentèrent leur vénération filiale, protestèrent de leur attachement inaltérable au représentant de JÉSUS-CHRIST et de leur soumission à tout ce qu'il lui plairait d'ordonner.

Pie IX, avec sa grande intelligence, son intuition merveil-

leuse et sa profonde connaissance des hommes et des choses, découvrit les desseins de DIEU dans une épreuve dont il avait d'ailleurs suivi les vicissitudes et comprit que les créatures n'étaient que les instruments des volontés du ciel. Il déclara, le jour de l'Épiphanie, qu'il autorisait la fondation d'un Institut exclusivement voué aux missions; il en approuva verbalement le nom et l'habit et, par sa bonté, donna aux fondatrices la patience nécessaire dans leurs croix. Sans doute ces croix ne devaient pas finir en un jour, mais l'antique serpent, père du mensonge fut pris dans ses propres filets : *mentita est iniquitas sibi !* Il s'était efforcé de se glisser sous les pieds des enfants de la



PIE IX

sainte Vierge et il recevait sur la tête un coup terrible qui le réduisait à l'impuissance. En vain il avait fait entendre ses sinistres sifflements et avait craché son immonde venin; il était honteusement battu par de faibles femmes.

Il serait néanmoins difficile d'exprimer combien l'épreuve fut dure pour elles. Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails. Qu'il suffise de dire, qu'elles burent jusqu'à la lie le calice de la tribulation. DIEU le permit pour le plus grand bien de l'œuvre qu'il avait lui-même suscitée, car la croix est le signe de l'espérance et la base de toute fondation divine. C'est pour cela que, si l'on doit juger de la solidité de l'édifice par la profondeur des fondements, on peut déjà prédire au nouvel Institut un accroissement certain et une extension rapide.

Un vénérable Prêtre de sainte mémoire, témoin des premières épreuves de l'Institut, disait aux fondatrices :

« Ayez confiance, le chêne met longtemps à pousser ses racines, mais aussi quelle force et quelle vie a plus tard son tronc séculaire ! Il brave les vents et les tempêtes, qui ne font que l'attacher plus solidement au sol. Il en sera ainsi de vous. »



II

FAVEURS DU SAINT-SIÈGE

LE Saint-Siège accorda sans tarder ses FAVEURS à la nouvelle Congrégation.

1° L'Institut fut placé dès 1877, sous la juridiction et la protection de la S. C. de la Propagande. Avec l'autorisation du Saint-Siège, le noviciat fut transféré en Europe et établi en Bretagne, à Saint-Brieuc, pour favoriser le recrutement et la formation des sujets.

2° Le 12 août 1885, l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie obtenait un Bref d'éloge.

3° A la même date, le Souverain Pontife lui accordait le privilège d'être placé sous la direction du Ministre Général des Franciscains.

Le 17 janvier 1886, un autre Rescrit Pontifical lui avait donné communication de toutes les indulgences de l'Ordre des Frères Mineurs : privilège qui regarde non seulement les membres de l'Institut, mais encore leurs parents et bienfaiteurs, rendus par là participants des nombreuses grâces et faveurs accordées à la grande famille franciscaine.

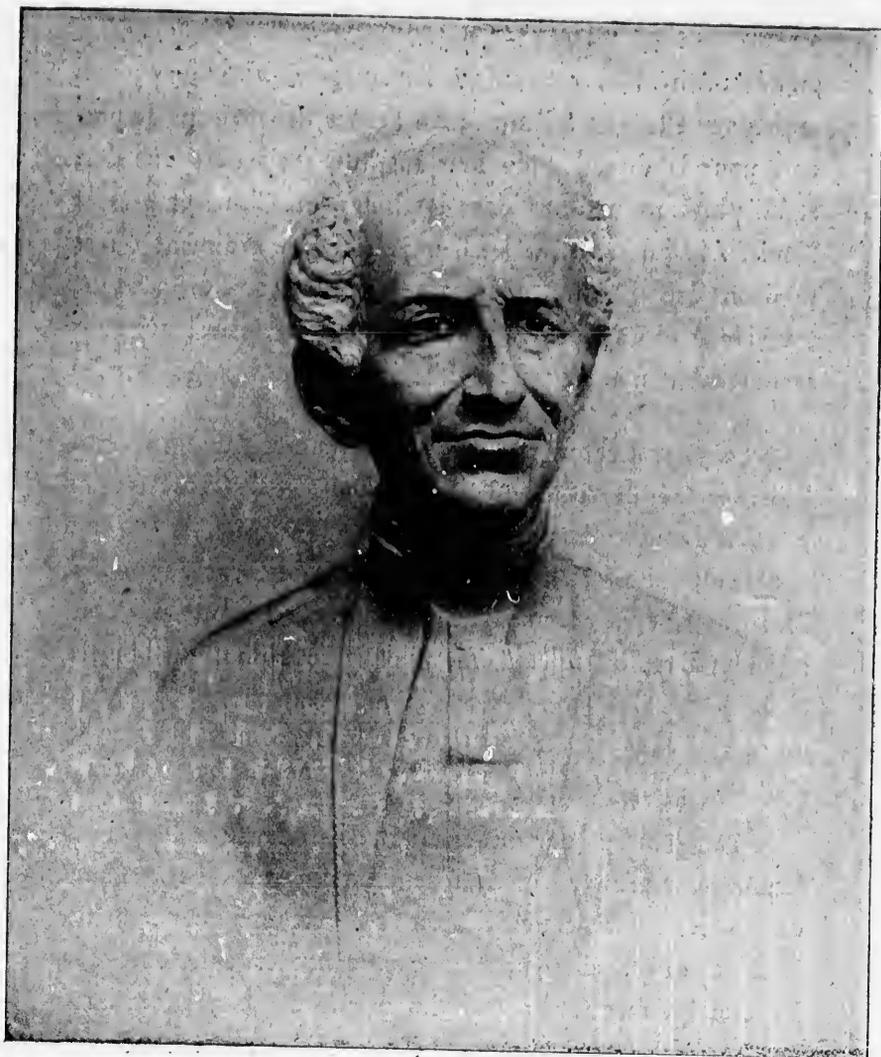
Dès le principe, en effet, les Fondatrices avaient désiré, par une pieuse dévotion, se greffer sur un grand Ordre religieux, afin de se donner au ciel une famille de saints, sur la terre de précieuses faveurs et cette sève monastique des Règles anciennes qui garantissent contre l'instabilité les œuvres nouvelles. Un instant indécises entre les deux familles Dominicaine et Franciscaine, elles avaient consulté trois Cardinaux qui approuvèrent la détermination de se rattacher à l'Ordre Séraphique. Léon XIII lui-même, en 1882, tandis qu'on célébrait le septième centenaire de la naissance de saint FRANÇOIS, leur avait fait répondre dans ce dernier sens et disait :

« Rien de mieux, je bénis la Mère et les filles. »

4° Un décret spécial établit, le 19 mars 1886, les premières Provinces de l'Institut, conformément aux saints Canons et à ses Constitutions particulières. Il divisait en deux Provinces les diverses maisons des Franciscaines Missionnaires de Marie : la Province d'Europe qui a pour titulaire l'Immaculée Conception, et la Province d'Asie placée sous le vocable de Saint-Joseph.

De cette même année, 8 juin 1886, date une recommandation spéciale de la S. C. de la Propagande, dont nous citons les termes suivants :

« Nous certifions que les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, dépendant de cette Sacrée Congrégation, prêtent avec



SA SAINTETÉ LÉON XIII

grande utilité leur concours à l'avantage des Missions ; non seulement elles ont à Rome et en France des maisons de procure pour la direction de leur Institut, mais elles ont déjà établi plusieurs maisons dans les Indes, en Chine et près de Tunis. Ainsi donc, dans les lieux où elles se trouvent ou se rendront dans la suite, quiconque accordera aux dites Sœurs son aide et son appui fera non seulement une chose qui nous sera agréable, mais se rendra utile aux Missions catholiques. »

5° Le 31 mai 1889, un nouveau Décret créait une troisième Province sous le vocable du Sacré-Cœur, et la Chine est sur le point d'en former une quatrième.

6° Le 6 juillet 1890, un Décret du Saint-Siège approuvait l'Institut ; il était accompagné de la lettre suivante de Monseigneur Dominique Jacobini, aujourd'hui Nonce à Lisbonne :

De la Propagande, 22 juillet 1890.

Révérènde Mère Générale,

Je suis heureux de notifier à votre Révérence le Décret par lequel est approuvé l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. Je saisis cette occasion pour recommander ce même Institut, qui a déjà bien mérité dans les Missions, aux Révérendissimes Ordinaires, les priant de le prendre sous leur spéciale protection, et de favoriser les vocations si nécessaires pour le bien des pays infidèles.

Souhaitant tout bien du Seigneur à votre Révérence et à toute la religieuse famille confiée à vos soins, je me redis

Votre très humble et très dévoué serviteur,

† DOMINIQUE, *archev. de Tyr,*

Secrétaire.

7° 12 novembre 1890. Décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande établissant des noviciats de Sœurs dans la principale Maison professe de chaque région.

8° 21 juin 1891. Extension de ce privilège aux Maisons de Fribourg et de Paris.

9° 28 juillet 1891. Décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande établissant un noviciat de Sœurs à Grottaferata, près de Rome.

10° 22 janvier 1895. Décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande créant à Grottaferrata un noviciat de Mères, sur la recommandation du Cardinal Évêque suburbicaire de Frascati.



III

ESPRIT

D'APRÈS ce qui précède, nous devons observer en premier lieu, que les Missionnaires de Marie firent l'apprentissage de l'évangélisation des infidèles sur le champ même du combat, au centre du paganisme. C'est là qu'elles se formèrent à la connaissance pratique des œuvres apostoliques; avantage immense pour la formation des sujets et la direction à imprimer à l'Institut naissant. L'expérience acquise durant une douzaine d'années par les Fondatrices devait leur être d'un grand secours, car rien ne remplace la méthode expérimentale.

N'est-ce pas la tactique des grands capitaines de tous les temps, d'aller attaquer les ennemis dans leurs propres retranchements pour les forcer à battre en retraite? C'est encore au milieu des camps et des dangers de la guerre, sous le sifflement des balles, à l'odeur de la poudre, que les généraux se forment à leur noble mission de défenseurs de la patrie!

DIEU, en appelant aux Indes les Fondatrices des Franciscaines Missionnaires de Marie, et en permettant leurs cruelles épreuves, les mit donc dans la meilleure situation pour la

formation d'un Institut missionnaire. La parole citée plus haut se réalisa ; le grain de sénévé allait devenir un arbre qui étendra au loin ses rameaux.

En second lieu, nous avons vu que la nouvelle famille religieuse devint par la volonté formelle du Souverain Pontife, un Institut ayant ses Constitutions propres, faites en vue des Missions, et soumis à la juridiction de la S. C. de la Propagande. Sa Règle fut celle du *Tiers-Ordre régulier* de saint FRANÇOIS, d'où leur nom de *Franciscaines Missionnaires*.

Tout le monde sait que saint FRANÇOIS a fondé trois grands Ordres : le 1^{er} celui des *Frères Mineurs* pour les hommes ; le 2^e celui des *Pauvres Dames* ou Clarisses pour les femmes qui désirent vivre dans le cloître ; le 3^e ou *Tiers-Ordre séculier* pour les personnes des deux sexes qui veulent vivre religieusement dans le monde, sans faire de vœux. Au XIV^e siècle, des Frères et des Sœurs du Tiers-Ordre, désireux d'une plus grande perfection, se réunirent en Congrégation, les unes d'hommes, les autres de femmes, pour vivre avec les vœux de Religion et formèrent ainsi le *Tiers-Ordre régulier*. De là prirent naissance une foule d'Instituts consacrés à toutes sortes d'œuvres de zèle et de charité ; ils furent les aînés et restèrent les dignes émules des Enfants de saint Vincent de Paul.

Le Pape Léon X modifia, en 1521, la Règle du Tiers-Ordre composée par saint FRANÇOIS pour l'accommoder aux besoins de ces communautés.

Les Missionnaires de Marie voulurent appartenir à l'Ordre de saint FRANÇOIS pour plusieurs motifs.

La Fondatrice de la nouvelle Congrégation avait toujours eu une grande dévotion envers le Patriarche des Pauvres. Toute enfant, elle le priait et l'aimait d'un amour de prédilection. A Nantes, sa ville natale, elle fut pendant longtemps en relations très intimes avec les Clarisses, à ce point qu'elle aurait vivement désiré passer sa vie dans leur cloître austère, si DIEU ne l'avait manifestement appelée à un autre genre de vie. Il lui préparait néanmoins la voie qui devait la conduire à son Séraphique Père saint FRANÇOIS.

Du reste, l'Ordre Franciscain convenait excellemment à une Congrégation missionnaire, puisqu'il est un des Instituts religieux, qui compte le plus grand nombre d'ouvriers apostoliques. C'est encore un des Ordres les plus féconds en saints et les plus riches en indulgences et privilèges.

La Règle Franciscaine de Léon X peut très facilement s'adapter au genre de vie apostolique, car tout en traçant un plan de vie religieuse, bien dessiné dans ses principales lignes, elle laisse aux Constitutions de chaque Congrégation le soin de préciser son but, son esprit et de fixer les détails de son administration et de son gouvernement.

Enfin, une autre raison porta les Fondatrices à devenir Franciscaines : ce fut le dévouement admirable que leur témoigna au milieu de leurs épreuves, le Rme P. Bernardin

de Portogruaro, alors Ministre Général de l'Ordre de saint FRANÇOIS, aujourd'hui Mgr Dal Vago, archevêque titulaire de Sardique. Intelligence supérieure, cœur plein de charité, âme élevée, ayant faim et soif de la justice, il reconnut bien vite la mission providentielle des éprouvées et dès lors les protégea et les défendit avec un zèle infatigable. En un mot, il adopta avec empressement cette nouvelle famille et l'entoura de cette paternelle sollicitude que Jacob témoignait à Benjamin, le plus jeune de ses enfants.

Nous pourrions rapporter des traits nombreux et charmants de son dévouement pour l'Institut ; nous n'en citerons qu'un seul.

La T. Rde Mère Générale, comme sainte Elisabeth de Hongrie à saint FRANÇOIS d'Assise, lui ayant demandé son manteau, le Rme Père Général lui répondit la lettre suivante :

Rome, 6 janvier 1886.

« Tout en disant que vous n'êtes ni une princesse, ni une sainte, vous m'avez néanmoins demandé, ma bonne Mère, comme un jour sainte Elisabeth de Hongrie à notre Père saint FRANÇOIS, mon pauvre manteau, et moi, sans être saint FRANÇOIS, mais en qualité de son représentant et à sa place, je vous l'envoie et vous le donne de grand cœur.

« Comment pourrais-je rejeter votre demande ? Si l'on a reçu, il est bien juste que l'on donne. Nous avons reçu une grande



S. EX. MGR BERNARDIN DAL VAGO
ARCHEVÊQUE TITULAIRE DE SARDIQUE, ANCIEN GÉNÉRAL
DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

bénédition de DIEU et un gage de la bonté toute maternelle de la très sainte Vierge pour nous, par l'union des Missionnaires de Marie à notre Famille franciscaine, et je ne pourrais assez exprimer combien ce fait me réjouit et console mon âme.

« Pourquoi donc ne voudrions-nous pas assurer aux Missionnaires de Marie, par le don du pauvre manteau du Père Général de l'Ordre, la protection de saint FRANÇOIS et resserrer ce lien de famille que la main de DIEU a évidemment formé ?

« Si la Providence, par des voies mystérieuses, vous a conduites à nous, comment pourrions-nous ne pas venir à vous qui êtes nos sœurs et nos filles ?

« Voilà donc le manteau, symbole de la protection que notre Père saint FRANÇOIS et ses enfants accorderont toujours aux Missionnaires de Marie. Voilà le manteau sous lequel les Missionnaires de Marie pourront toujours s'abriter à tous droits. Seulement une petite observation : le manteau n'est pas très large et par conséquent il ne peut abriter sous ses plis un grand nombre d'âmes, sinon à la condition qu'elles se fassent toutes petites et de plus en plus petites, à mesure qu'elles augmentent en nombre. Vous comprenez le mystère de ces paroles.....

« Du reste, DIEU sait de quel cœur j'aime les Franciscaines Missionnaires de Marie et prie pour elles, remerciant JÉSUS-

CHRIST et la sainte Vierge de toutes les grâces dont l'Institut entier et ses membres sont singulièrement favorisés.

« Et moi, au nom et à la place de notre Père saint FRANÇOIS, je donne la bénédiction séraphique, avant tout à vous, ma bonne Mère, et ensuite à toutes vos filles du berceau des Châtelets, des maisons présentes et à venir et je me recommande moi et mon Ordre aux ferventes prières de toutes. »

Le 3 octobre 1889, le Rme P. Louis de Parme fut élu Ministre Général de l'Ordre. Son dévouement paternel fut dès lors acquis à nos Missionnaires ; il présida leur Congrégation générale de 1890 et sous sa sage direction, l'Institut n'a cessé de s'accroître et d'étendre ses œuvres.

En troisième lieu, nous devons observer que nos Religieuses ajoutent à leur titre de *Franciscaines* celui de *Missionnaires de Marie*, car elles professent envers la Vierge Immaculée une dévotion toute particulière.

Comment pourrait-il en être autrement ? Ayant dû doubler le cap des tempêtes, comment n'auraient-elles pas tourné leurs yeux vers l'Étoile de la mer ? Comment la Reine des apôtres, celle qui est le foyer de tout zèle apostolique, qui a répandu dans le monde la véritable lumière, en lui donnant Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, n'aurait-elle pas été la Reine de l'Institut ? Elles le comprirent dès l'origine et s'empressèrent de réclamer sa maternelle protection.

stitut

çois,

ma

des

om-

s. »

élu

fut

gré-

tut

ses

de

ne

u-

né

es

a

nt

e

at



LE RME PÈRE LOUIS DE PARME
MINISTRE GÉNÉRAL DES FRÈRES MINEURS

Au reste, il est dans les annales de l'Église un fait touchant et incontestable, c'est que tous les fondateurs d'Instituts religieux se glorifient d'avoir reçu de la Mère de DIEU l'investiture de leur mission, de faire de son culte un moyen de perfection au dedans et d'édification au dehors. Tous les Ordres naissent ou près d'un sanctuaire fameux ou bien après une apparition de MARIE, ou bien encore après un vœu qui lui a été fait. Toutes les Congrégations de femmes lui sont inviolablement consacrées.

« La théorie et le fait, dit Auguste Nicolas, s'unissent pour mettre en évidence cette touchante consécration. »

La *virginité* étant le nerf des institutions religieuses, elles doivent naturellement naître du culte de celle qui la personnifie et qui l'inspire, du culte de la Vierge. L'esprit de *fraternité* en étant l'âme, elles doivent encore se constituer sous l'influence de la Mère, qui est le sein et le nœud de toute union fraternelle, et qui a aussi sa plus haute et sa plus pure expression dans MARIE. Enfin la *fécondité* spirituelle étant leur but, où pourraient-elles mieux la puiser que dans le culte de la Vierge MARIE qui, au Calvaire, fut instituée la Mère des âmes. De plus MARIE est le type et comme la forme de la vie religieuse dans ses trois vœux : le vœu de chasteté, manifesté à l'ambassadeur céleste, le vœu d'obéissance si heureusement professé par cette grande réponse : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole » et le vœu de

pauvreté si héroïquement pratiqué dans l'étable de Bethléem, à Nazareth et à la croix.

Elle offre encore le type des trois grandes applications de la vie religieuse : la vie contemplative, la vie active, la vie apostolique. La première dans son cœur, où *elle gardait et repassait tout ce qu'elle entendait de JÉSUS*; la seconde à Nazareth, où elle soutenait son existence et celle de JÉSUS du travail des mains ; la troisième, la plus parfaite, au cénacle et dans la primitive Église, où elle instruisait et soutenait les apôtres.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie trouvent donc dans la Vierge Immaculée, Reine des Apôtres, un admirable attribut correspondant à leur caractère distinctif : elle est le modèle parfait de l'apostolat.

Enfin en quatrième lieu, nous avons vu que les Missionnaires de Marie commencèrent leur œuvre par l'adoration du Très Saint-Sacrement exposé, le plus puissant moyen de conversion et de sanctification qui existe dans l'Église. Le sacrement de l'amour divin n'est-il pas tout pour nous ? N'est-il pas le centre, le mémorial, l'abrégé de nos mystères ? L'Eucharistie, c'est la lumière, c'est la force, c'est la joie, c'est la protection, c'est la régénération, c'est l'honneur ! C'est le Verbe Incarné présent au milieu de nous, pour être notre victime de propitiation, la nourriture de nos âmes, le compagnon de notre pèlerinage !

L'Eucharistie, pour tout dire en un mot, c'est l'Emmanuel, c'est-à-dire DIEU avec nous !

Quelle consolation, quelle force pour une faible Religieuse, transportée sur une terre étrangère au milieu de grossiers idolâtres, de pouvoir prier dans le silence et le recueillement au pied de l'ostensoir étincelant, où est exposé Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même ? Comme les supplications s'élèvent ferventes vers le DIEU d'amour et de miséricorde, en faveur des pauvres égarés du paganisme !

L'Hostie sainte exerce sur ceux-ci un attrait mystérieux. Du haut de son trône, JÉSUS leur parle, et à leur insu, les comble de ses grâces. Aussi l'on voit souvent des conversions merveilleuses, opérées on ne sait comment, en apparence. C'est la Victime



Le Saint-Sacrement exposé
à Saint-Joseph des Châtelets.

immolée pour la rédemption du monde qui par ses touches secrètes a transformé leurs âmes.

Dans toutes les chapelles des Franciscaines Missionnaires de Marie, le Très Saint-Sacrement est exposé tous les jours, et à chaque heure du jour les adoratrices se succèdent sans interruption.

C'est là une grande faveur et un grand privilège, envié par bien des Communautés.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie ont adopté en l'honneur du Saint-Sacrement et de la sainte Vierge, *un habit entièrement blanc*, composé de la robe, du voile et d'un scapulaire. Quand elles sortent hors du couvent, elles mettent un voile noir et un manteau de couleur grise. Les Sœurs missionnaires sont entièrement habillées de gris. Toutes portent la corde franciscaine, à laquelle est suspendue la couronne ou chapelet des Sept Allégreses de MARIE.

Quoique l'Ordre de saint FRANÇOIS ait adopté de préférence pour les vêtements de ses enfants la couleur brune ou grise, cependant aucune de ces couleurs n'est d'une obligation rigoureuse, puisque la Règle n'en parle pas (1). L'Institut franciscain de *la Conception de Notre-Dame*, fondé à Tolède en 1484,

(1) Le Saint Patriarche lui-même revêtit au début une tunique blanche qu'il devait à la charité des Camaldules. Une partie de cette tunique est encore conservée à Assise.

par la bienheureuse Béatrix de Silva, dans le but d'honorer le mystère de l'Immaculée Conception de MARIE, obtint à cette fin, de porter des vêtements de couleur blanche (1). Un privilège semblable à celui des Conceptionnistes a été accordé aux Franciscaines Missionnaires de Marie, à cause de leur dévotion envers la Vierge Immaculée.

D'ailleurs les habits blancs conviennent mieux généralement dans tous les pays d'Orient où la chaleur est extrême.

Si maintenant nous voulons connaître le symbolisme de ces vêtements de couleur blanche, qu'il nous suffise de citer les paroles suivantes de saint Norbert, fondateur des Prémontrés, qui, par inspiration divine, avait voulu que ses Religieux fussent habillés de blanc :

« Quelques-uns, leur disait-il, se préoccupent de la couleur, de la grossièreté ou de la finesse des vêtements ; je leur ai déjà dit par quelle faveur et sous quelle inspiration nous avons adopté l'habit blanc. Qu'il me soit permis de rappeler ici, que les anges qui annonçaient la Résurrection de JÉSUS-CHRIST étaient habillés de blanc ; et que, selon la pensée des saints Pères, ces messagers célestes étaient *la figure des hommes apostoliques*. Nous nous sommes constitués pour remplir auprès des peuples la mission des anges au tombeau du Sauveur ; imitons, mes frères, par la couleur de nos habits, la blancheur

(1) C'est à cet Institut qu'appartenait la célèbre Marie d'Agréda, auteur de la *Cité mystique* ou *vie de la très sainte Vierge*.



LA VÉNÉRABLE MARIE D'AGRÉDA, CONCEPTIONISTE,
CATÉCHISANT LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE.

des anges, sans nous inquiéter de l'opinion des hommes. »

Une autre fois, il ajoutait : « Vous ne serez les fils de la très sainte Vierge, que si vous êtes à elle de toute votre âme. Pourquoi vous a-t-elle revêtus du vêtement blanc, sinon pour vous donner une dévotion spéciale à sa Conception Immaculée ? Si donc votre cœur ne brûle pas de son amour, si dans vos mœurs n'apparaît pas une chasteté virginale, vous n'êtes Religieux que de nom et d'habit. »

Voilà des paroles qui conviennent aux Franciscaines Missionnaires de Marie.

D'après ce qui précède, il est facile de voir quel est l'esprit qui doit les animer. Les noms seuls qu'elles portent suffiraient à l'indiquer.

Enfin au jour de leur profession, elles s'offrent en victime pour l'Église et les âmes, en union avec la divine Victime, et se dévouent avec elle jusqu'à la mort.

Cette vocation spéciale est clairement indiquée dans les paroles que le ministre de DIEU adresse à la professe couronnée d'épines qui se présente à lui pour prononcer ses vœux :

« Voulez-vous librement, lui dit-il, vous fiancer à Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, Fils du DIEU Très-Haut ?

— Oui, je le veux, répond la Religieuse.

— Voulez-vous suivre JÉSUS Crucifié, en imitant sa très pure Mère et notre Séraphique Père saint FRANÇOIS, vous offrant en victime pour l'Église et les âmes ?

— Je le veux, avec la grâce de DIEU.

— Êtes-vous disposée à partir pour les missions de la Propagande, dès que l'obéissance vous y enverra ?

— Je suis prête. »

Lorsque les professes font leurs vœux perpétuels, elles ajoutent ces mots à la formule des vœux :

« Je m'offre en victime pour l'Église et les âmes et me consacre à l'adoration du Très Saint-Sacrement et aux labeurs des Missions. »

L'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie réclame donc des âmes généreuses et énergiques, au caractère franc et ouvert, d'une bonne constitution, d'une piété éclairée, également propres à la contemplation et à l'action.



ORGANISATION DE L'INSTITUT

LE Noviciat principal est établi aux Châtelets, près St-Brieuc, dans la catholique Bretagne, dont la foi et la fidélité à toutes les saintes causes est proverbiale. Déjà elle a fourni de nombreuses et solides vocations à l'Institut.

Les postulantes font, en entrant, trois jours de retraite et une retraite de huit jours avant leur prise d'habit. Le postulat dure trois mois, et le noviciat deux ans.

Les premiers vœux se font pour trois ans. En les prononçant, la nouvelle professe reçoit le voile de laine ou de toile blanche, et un crucifix en os qu'elle portera sur sa poitrine.

Le triennat expiré, elle est libre de quitter l'Institut, et le Conseil général est libre aussi de l'accepter ou non. Si elle a les qualités requises et veut suivre sa vocation, elle est admise à faire des vœux perpétuels. Elle reçoit alors un anneau en argent qu'elle met au doigt comme symbole de son union indissoluble à JÉSUS-CHRIST. Avant de prononcer ces derniers vœux, les Religieuses de chœur font une grande retraite et

passent cinq mois d'épreuves aux emplois de la cuisine, de la lessive, du vestiaire, de la lingerie et de l'infirmierie. On distingue en effet, deux degrés dans l'Institut : *les Mères de cœur*, et les *Sœurs* qui les secondent dans les divers emplois de la maison (1).

De plus, les personnes qui, en raison de leur santé, de leur



Maison du Noviciat Saint-Joseph des Châtelets.

âge ou de leur position dans le monde, ne peuvent être reçues comme Religieuses de l'Institut, peuvent en faire partie à titre

(1) La dot est de 12 000 francs pour les Mères et de 3 000 francs pour les Sœurs. Une partie de la dot peut être remise en faveur de vocations exceptionnelles.

d'Agrégées. Elles se partagent en deux catégories : celles qui restent dans le monde et celles qui viennent résider au couvent. Les unes et les autres doivent appartenir au Tiers-Ordre de saint FRANÇOIS ; elles aident la Congrégation dans ses œuvres et ont part, en retour, à tous ses biens spirituels.

Les Agrégées du monde doivent, autant que possible, entendre la messe tous les jours, faire au moins vingt minutes d'oraison, un quart d'heure de lecture spirituelle, une visite au Saint-Sacrement et réciter la couronne franciscaine ou le chapelet. Elles font une petite retraite chaque année, dans une des maisons de l'Institut, si c'est possible.

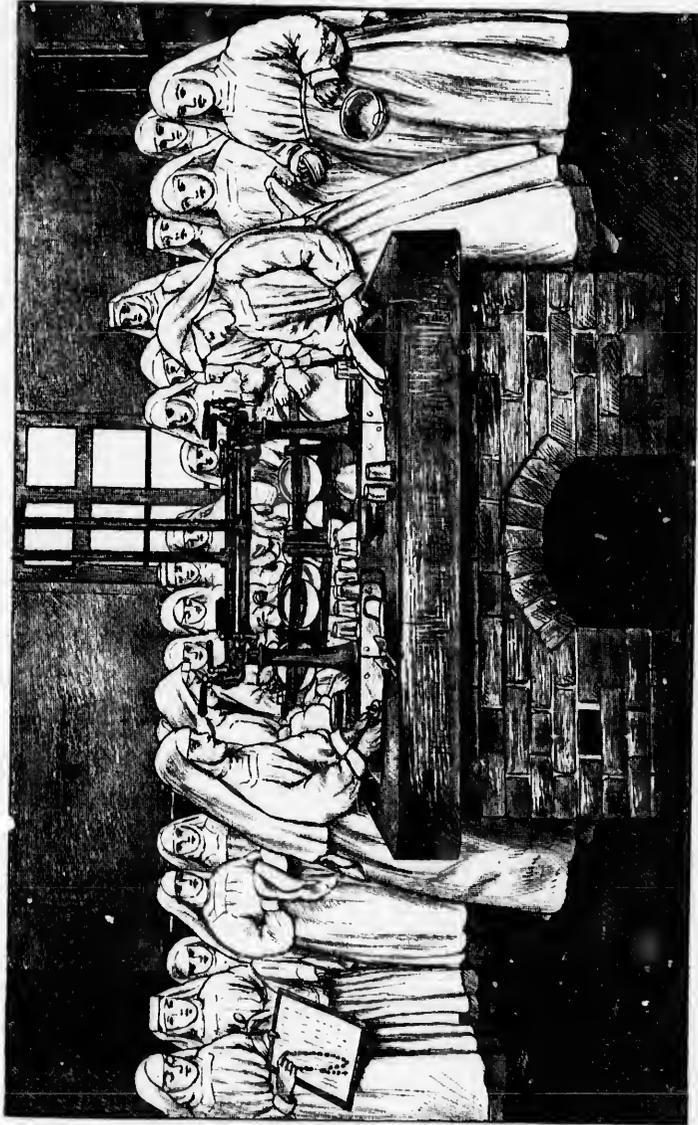
Les Agrégées résidentes ont un règlement plus spécifié.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie n'ont pas de clôture canonique ; mais elles ne sortent de leurs couvents que pour les changements de maison, et lorsqu'elles ont des affaires à traiter qui le demandent.

Le lever a lieu à 5 heures, et le coucher à 9 heures $1/2$. Elles couchent sur une simple paille. Toutes les semaines, dans la nuit du jeudi au vendredi, deux Sœurs sont désignées pour faire l'heure sainte de 11 heures à minuit.

Toutes font une heure d'oraison avant la messe, et dans la journée une demi-heure de lecture spirituelle : elles vont à tour de rôle en adoration devant le Saint-Sacrement.

Outre les jeûnes de l'Église, elles jeûnent tous les vendredis de l'année, la veille de la fête de saint FRANÇOIS et de l'Imma-



PRATIQUE DE LA VAISSELLE

culée Conception. Tous les mercredis, elles font abstinence. Certaines pénitences publiques se font au réfectoire. Tous les quinze jours a lieu le chapitre des coupes.

Après les repas de midi et du soir, elles lavent toutes ensemble la vaisselle en récitant le rosaire pour leurs bienfaiteurs. Par là, elles ont le double avantage d'être toutes réunies à la récréation, et d'imiter la très sainte Vierge, qui vaquait à Nazareth aux plus humbles soins du ménage.

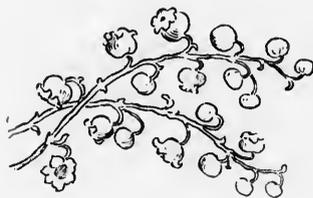
Signalons en passant une de leurs pieuses pratiques. Elles placent toujours dans leurs réfectoires une statue ou une image de MARIE Immaculée ; à chaque repas, elle est servie la première, et cette portion, qu'elles appellent la part de la sainte Vierge, est ensuite donnée aux pauvres.

L'Institut est gouverné par une Supérieure Générale, aidée dans son office par six Assistantes. Les Supérieures Provinciales, élues pour six ans, doivent, au moins tous les trois ans, faire la visite de toutes les maisons de leur Province respective. Chaque maison a une Supérieure locale, nommée pour trois ans, une Assistante, une Économe et quatre Conseilères.

Tous les trois ans, chaque Province a sa Congrégation, où l'on traite les affaires et les œuvres de la Province. Cette Congrégation se compose de la Provinciale, de ses Conseilères et des Supérieures locales. Elle est présidée tous les six ans par la Mère Générale ou une Visiteuse, et dans l'intervalle

par la Provinciale, à moins que la Mère Générale et son Conseil jugent à propos de désigner une autre Présidente.

Les Actes des Congrégations provinciales seront exactement envoyés au Conseil Général de l'Institut.



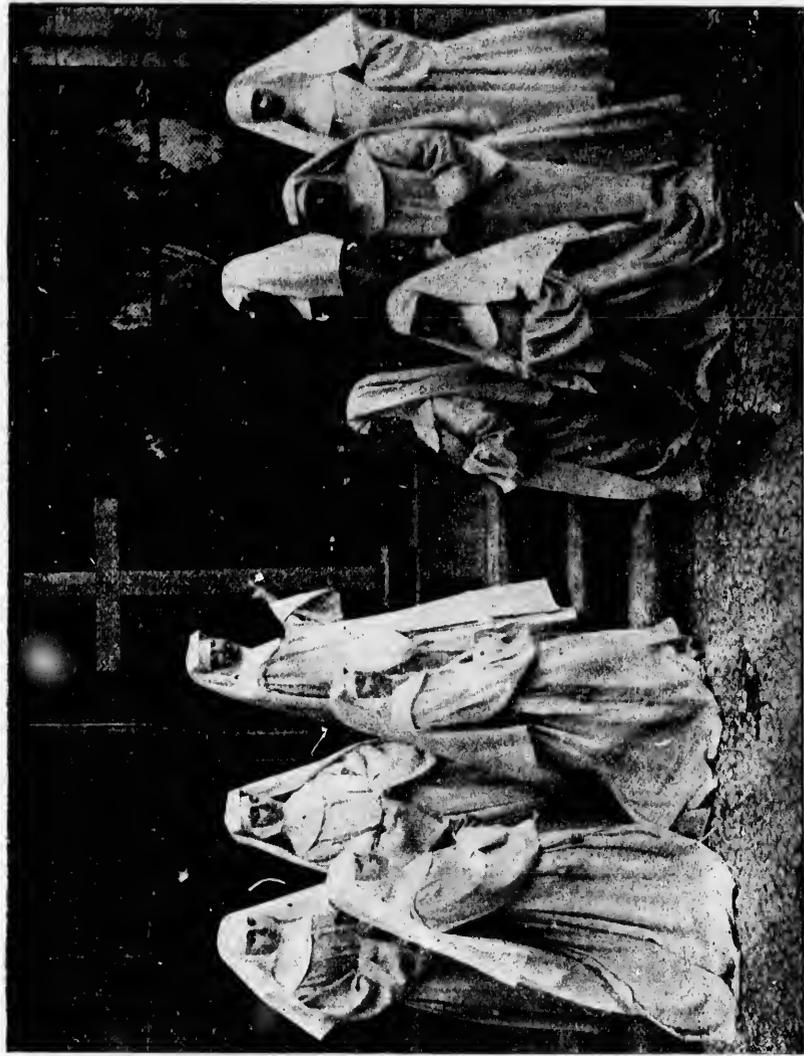
V

ŒUVRES

LES Franciscaines Missionnaires de Marie acceptent dans les Missions toutes les œuvres dont les Évêques ou les Vicaires apostoliques veulent bien les charger. Elles s'occupent surtout de celles qui ont plus spécialement trait à la réhabilitation de la femme païenne.

La réhabilitation de la femme est si bien un fait chrétien que sa dégradation se prolonge encore dans toutes les parties de l'humanité que le christianisme n'a pas régénérées, comme pour témoigner le caractère surnaturel de ce bienfait.

Ce bienfait, c'est la femme qui l'a apporté ; car il n'est autre que le Verbe de DIEU, né en ce monde de MARIE. Comment la femme n'aurait-elle pas ressenti d'une manière toute spéciale la rédemption qu'elle a procurée à l'humanité tout entière, puisque c'est son sexe, en MARIE, qui a été l'agent béni de cette universelle régénération, après avoir été l'agent primitif de la commune déchéance ?



DÉPART D'UN GROUPE DE FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE
POUR TONG-UIEN-FANG (CHEN-SI, CHINE).

La religion catholique a créé la Vierge, l'Épouse, la Mère ; l'affranchissement et le culte respectueux de la femme est un fait et un principe dans tout le monde chrétien, tandis que l'asservissement et la dégradation de la femme était un fait universel dans l'antiquité. Il n'y a qu'une voix parmi tous ceux qui ont étudié cet important sujet, pour le proclamer.

Chez les Grecs et les Romains, les Germains et les Celtes et dans tout l'Orient, la femme était dégradée par le divorce, la répudiation, la polygamie, et le commerce dont elle était l'objet. Servante ou esclave de l'homme, jouet de ses caprices, elle ajoutait à toutes ces dégradations le malheur de les accepter et de les ratifier par une infériorité morale qui ne lui permettait pas même de s'en rendre un compte exact.

Avilie et méconnue, avant le christianisme, elle l'est encore en dehors du christianisme ; elle est cruellement traitée en Chine ; sacrifiée, dans l'Inde sur le tombeau de son époux ; esclave chez les mahométans ; bête de somme chez le sauvage (1).

Qui ne sait, en effet, que la femme en Chine est reléguée dans un coin de la maison ? Afin qu'elle n'en puisse pas sortir facilement, ses pieds ont été comprimés avec des bandelettes pendant la première enfance, à ce point que les doigts

(1) Voir *La Vierge Marie*, par AUG. NICOLAS, t. IV, liv. IV, chap. 1.

sont complètement atrophiés et le reste du pied réduit à la grosseur du poing d'un enfant.

Jusqu'à ces dernières années, les veuves Hindoues se brûlaient quelquefois sur le bûcher de leurs maris ; on appelait ces victimes des *Sattis*. La cause de cette barbarie était attribuée, par tous les Européens, à la déplorable condition de la femme qui survit à son époux.

Grâce à l'énergique intervention des Anglais, qui, sans être catholiques sont néanmoins profondément imbus des principes chrétiens, une telle coutume a presque disparu.

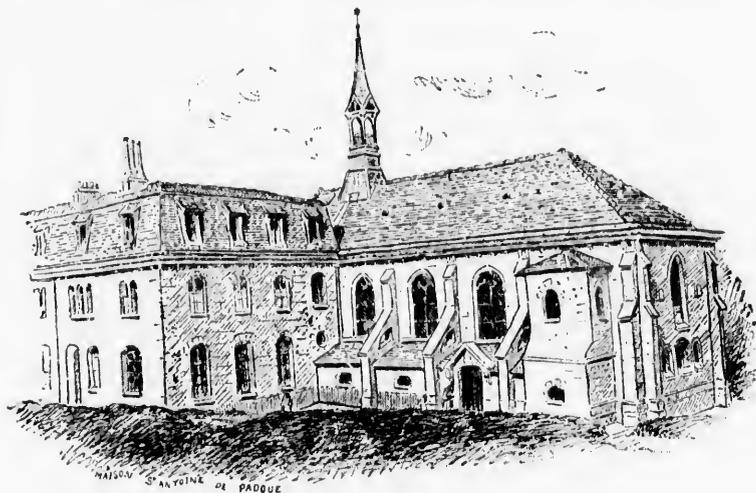
Jusqu'en 1840, dans la Présidence de Bombay, la moyenne des *Sattis* était de 32 par an. Dans l'Hindoustan proprement dit et dans le Bengale, leur nombre était si considérable qu'on le portait à plusieurs milliers.

Le mode de combustion variait avec les provinces. Dans le Bengale, on attachait la personne vivante au cadavre avec de fortes cordes ; dans l'Orissa, la veuve se précipitait elle-même dans le bûcher, établi à cet effet dans un fossé au-dessous du niveau du sol. Dans le Duccan, la veuve s'asseyait sur le bûcher avec la tête de son mari sur ses genoux, et elle restait dans cette position jusqu'à ce qu'elle fut suffoquée par la fumée. Si elle se dégageait des flammes, elle y était parfois rejetée par les assistants.

Horrible spectacle ! affreuse barbarie vraiment inventée par le démon !

La condition actuelle de la femme indienne est améliorée, mais reste encore bien misérable. Il appartient aux prêtres et aux Religieuses missionnaires de la relever.

Les Religieuses ont un accès plus facile auprès des personnes

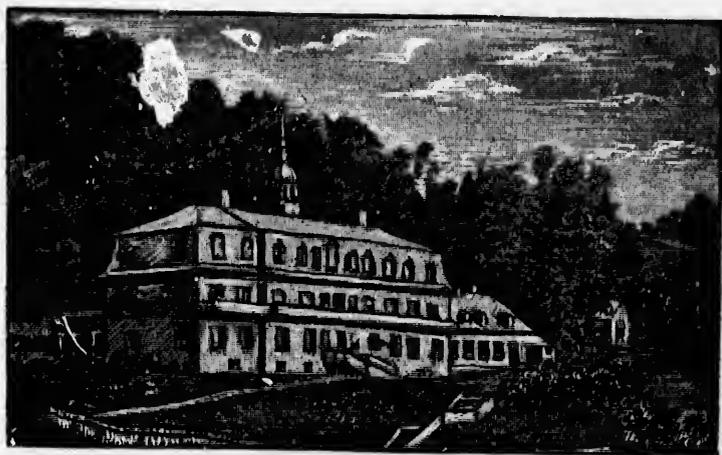


Maison Saint-Antoine de Padoue, Vanves près Paris.
Imprimerie Franciscaine Missionnaire.

de leur sexe, car en Orient, les hommes et les femmes vivent entièrement séparés dans le commerce de la vie. C'est pour ce motif que les Franciscaines Missionnaires de Marie reçoivent dans leurs maisons de pieuses femmes ou de pieuses veuves, et tâchent de former, surtout parmi ces dernières, des bapti-

seuses qui procurent la grâce de la régénération aux enfants païens en danger de mort, auprès desquels le prêtre ne peut pénétrer.

Elles se dévouent tout spécialement à l'instruction des *Catéchumènes*, afin de les préparer à la réception du baptême.



Maison Notre-Dame du Perpétuel Secours
Sainte-Anne de Beaupré (Canada).

Elles sont également très soigneuses de préparer à la *Confession*, à la *Communion* et à la *Confirmation* les enfants et les adultes que les prêtres leur confient dans ce but.

Elles accueillent même les *pauvres pécheresses* que la grâce

ou le malheur amène vers elles, afin de les retirer de la mauvaise voie et de mettre ordre à leur conscience.

En dehors des soins à donner aux pauvres païennes, les Franciscaines Missionnaires de Marie ont encore à s'occuper d'une manière toute particulière des *crèches et des orphelinats*, où sont reçus tous les enfants pauvres ou abandonnés que secourt l'œuvre admirable de la Sainte-Enfance.

Elles tiennent aussi des *écoles* pour les enfants pauvres et délaissés ; ouvrent des pensionnats pour les jeunes filles de la société, afin d'élever chrétiennement cette portion de leur troupeau et d'avoir par elles des ressources pour les œuvres qui concernent les pauvres.

Enfin elles ont à desservir des *hôpitaux* où sont reçus, sans distinction de religion, tous les malades pauvres du pays, et des *dispensaires*, sortes d'infirmiers-pharmacies, où les malades du dehors viennent chercher des remèdes et se faire soigner.

En guérissant les corps, les Religieuses arrivent très souvent à guérir les âmes, et à inspirer aux pauvres païennes le désir du saint baptême, car la charité chrétienne est le meilleur moyen d'obtenir des conversions.

Que de pauvres moribonds, déjà instruits par la Sœur durant la maladie, voient clairement, par la grâce de DIEU, la vérité de notre sainte religion et demandent le bienfait de la

régénération chrétienne ! Que de conversions admirables, que d'histoires édifiantes se passent dans ces maisons de charité (1) !

Dans leurs rapports avec les missionnaires, les Religieuses rendent encore de nombreux et précieux services. Elles s'occupent des soins de la *sacristie*, de l'*ornementation de l'église*, de la *réparation du linge*, de la *confection des fleurs artificielles*, d'*ornements sacrés*, etc. Elles se chargent volontiers des diverses *Congrégations* établies dans les missions comme celles des Mères chrétiennes, des enfants de Marie ou des saints Anges.

Elles reçoivent même les pieuses personnes qui désirent faire chez elles une *retraite* de quelques jours. En un mot les Franciscaines Missionnaires de Marie se font tout à tous, dans les œuvres appropriées à leur sexe et à leurs aptitudes.

(1) On peut lire plusieurs de ces touchantes histoires de conversions dans les *Annales* que les Franciscaines Missionnaires de Marie font paraître tous les deux mois. Elles ont même publié à part quelques-uns de ces récits, entre autres :

La famille du Daxildar. — Histoire de Pia-Marie. — Trois jeunes âmes privilégiées. — Histoire d'Albina. — Camisalabaï, ou une Conversion merveilleuse. — Marie-Louise et Marie-Thérèse, récit cingalais. — Souppiamal, ou le Miracle de Marie. — Outriam. — Comme tu voudras. — Fleur de mai, etc., etc.

On peut demander ces charmants et très intéressants opuscules et s'adresser pour les abonnements à la Supérieure de Vanves, près Paris, route de Clamart, 16 ; prix pour les *Annales*, 3 fr. par an.

VI

MAISONS DE L'INSTITUT

Le berceau des Franciscaines Missionnaires de Marie a le nom de Bethléem et le méritait par sa pauvreté.

Devenu trop petit, il fut laissé aux écoles et remplacé par le couvent actuel :

- 1° *Nazareth d'Ootocamund*, Indes (1876).
- 2° *Saint-Brieuc* (1877), cédé aux Franciscains.
- 2° bis, *Coïmbatour*, Indes (1878).
- 3° *Les Châtelets*, près Saint-Brieuc (1880).
- 4° *Rome, via Giusti*, 12, (1885).
- 5° *Marseille, rue Breteuil*, 174, (1885).
- 6° *Carthage* (1885).
- 7° *Moratuwa*, Ceylan (1886).
- 8° *Colombo*, Ceylan (1886).
- 9° *Tché-Fou, Chang-tong Oriental*, Chine (1886).
- 10° *Paris, La Glacière* (1886).
- 11° *Clevedon*, Angleterre (1888).
- 12° *Méliapour*, Indes (1888).
- 13° *Vanves*, près Paris (1889).

- 14° *Anvers*, Belgique (1889).
- 15° *I-Tchang-Fou*, *Houpé méridional*, (1889).
- + 16° *Fribourg*, Suisse (1889)
- 17° *Tong-uien-Fang*, *Chen-si septentrional*, Chine (1890).
- 18° *Tché-Fou-Hôpital*, Chine (1892).
- 19° *Grotta-Ferrata*, près de Rome (1892).
- + 20° *Québec*, Canada (1892).
- 21° *Sacristie de Notre-Dame de la Garde*, à Marseille (1893).
- 22° *Palgath*, *Coïmbatour*, Indes (1894).
- 23° *Sainte-Anne de Beaupré*, Canada (1894).
- 24° *Saint-Charles*, près de Rovereto, *Tyrol autrichien* (1894).
- 25° *Saint-Hyacintho de Lota*, Corse (1895).
- 26° *Sacré-Cœur de Gooreind*, près d'Anvers (1895).

Du reste le lecteur pourra juger de l'importance et de la multiplicité de leurs œuvres par la *statistique* que nous résumons ici :

Professes, Novices, Probanistes, Tertiaires . . .	1 020
Maisons	26
Écoles	13
Hopitaux	4
Orphelinats	7
Ecoles de probation.	6

VII

QUELQUES APPRÉCIATIONS SUR L'INSTITUT

APRÈS avoir parlé de l'origine, des œuvres et des couvents de l'Institut, il nous reste à faire connaître les sentiments que professent à son endroit les Prélats, les Missionnaires et les Supérieurs ecclésiastiques ou réguliers qui ont connu les Franciscaines Missionnaires de Marie et les ont vues à l'œuvre. Il ne sera pas sans intérêt de lire quelques-unes de leurs appréciations.

Une Congrégation naissante a besoin d'être fortement approuvée par Nos Seigneurs les Évêques, afin qu'elle puisse mériter l'estime du clergé et des fidèles.

Les encouragements épiscopaux justement motivés n'ont pas manqué à l'Institut.

C'est d'abord celui de Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, qui protégea comme un père la nouvelle famille missionnaire. Il aima les Mères fondatrices comme les benjamines de son cœur. Il se plaisait à les considérer comme les hermines de sa Bretagne et à leur en inculquer la belle devise : *Potius mori quam fœdari*. Que de touchantes appréciations, nous pour-

rions citer au sujet de ce père et protecteur de l'Institut ! Bornons-nous à celle-ci ; ce fut la dernière que reçut la fondatrice. Elle est du 8 juillet 1882. Trois semaines après,



MGR DAVID
évêque de Saint-Brieuc.

Mgr David avait quitté la terre. Son écriture tremblée dit assez l'effort que fit son affection paternelle pour aider avant la mort ses chères Franciscaines Missionnaires de Marie, qu'il semblait vouloir léguer au Saint-Siège :

« DIEU était manifestement avec vous en vous amenant dans mon diocèse et permettant que vous voyant à l'œuvre, je puisse moi-même témoigner sciemment en votre faveur. Vous êtes arrivées sans ressources, ne sachant si le lendemain vous n'auriez pas à retourner sur vos pas. Vous avez vécu à l'ombre, sans bruit, priant DIEU et accueillant les âmes ; les préventions injustes, les attaques même ne vous ont pas manqué, et cependant aujourd'hui, une nombreuse famille vous entoure, et vous avez pour préparer vos ferventes et nombreuses novices dans le silence et le travail énergique, le plus magnifique des séminaires.

« Je voudrais bien, ma chère Fille, vous aider plus puissamment que jamais, mes forces trahissent mon cœur et je ne puis plus écrire longuement. En tous cas, tous ceux de Rome à qui j'ai parlé de vous, savent combien l'évêque de Saint-Brieuc aime ses filles missionnaires, combien il a en estime l'esprit qui les anime, leur amour de la paix et de la charité, et leur dévouement d'apôtre pour les âmes. »

A ces lignes touchantes, ajoutons les dernières que Sa Grandeur Mgr David ait écrites sur la terre. Cette recommandation suprême du mourant était à l'adresse du Cardinal Simeoni.

22 juillet 1882.

« J'aime à le dire à Votre Éminence, depuis six ans que je vois à l'œuvre les Religieuses Missionnaires de Marie chaque

jour ne fait qu'ajouter à l'estime et au dévouement paternel que je leur porte ; elles ont reçu de nombreux sujets dont plusieurs sont déjà en Mission. Leur noviciat situé à une lieue et demie de ma ville épiscopale réunit toutes les conditions nécessaires au développement du nouvel Institut qui donnera, j'en suis persuadé de grands fruits pour la gloire de DIEU et le salut des âmes.

Que Son Éminence agrée les meilleurs hommages
de l'Évêque de Saint-Brieuc.

† AUGUSTIN DAVID.

DIEU écouta les supplications du bon évêque. Deux heures avant sa mort, arrivait à St-Brieuc la nouvelle que le Saint-Père avait permis aux Franciscaines Missionnaires de Marie d'établir une maison à Rome. Désormais l'évêque de Saint-Brieuc pouvait s'endormir en paix. Il laissait ses protégées au pied du trône du Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Son successeur, Mgr Bouché, donna aussi son appréciation de l'œuvre en ces termes :

« Cette Congrégation qui a pour but principal de former de saintes et vaillantes auxiliaires aux apôtres de la foi, est digne des sympathies de tous les cœurs catholiques.

« Nous la recommandons tout spécialement à l'attention et à la charité de Nos Seigneurs les Évêques, du clergé et des fidèles de la France et de l'étranger. »

Le même Prélat écrivait encore à la S. C. de la Propagande.
« Ces Religieuses ont résolu d'introduire dans les Missions



MGR BOUCHÉ
évêque de Saint-Brieuc.

un élément nouveau qui, jusqu'ici a fait défaut presque partout. Par des Missionnaires femmes et religieuses, elles

veulent arriver à pénétrer plus intimement dans la famille païenne ; elles veulent relever la femme de sa dégradation séculaire, en lui inspirant les fortes vertus du christianisme. L'expérience que mes nombreux voyages dans tous les pays du monde m'ont donnée des Missions, m'amène à croire qu'il y a une grande et féconde pensée dans la fondation de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. »

Le Cardinal Simeoni, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, ajouta bientôt son témoignage et sa recommandation à celles des évêques diocésains.

« Nous certifions que les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, dépendant de la Sacrée Congrégation, prêtent avec grande utilité leur concours à l'avantage des Missions. Non seulement elles ont à Rome et en France quelques maisons de procure pour la direction de leur Institut ; mais elles ont déjà établi diverses autres maisons dans les Indes, la Chine, et près de Tunis. Quiconque dans les lieux où elles se trouvent ou se rendront dans la suite, leur accordera aide et protection, fera une œuvre non seulement agréable à nous, mais utile aux Missions catholiques.

Rome, de la Propagande, 8 juin 1886.

JEAN, CARD. SIMEONI, *Prefetto*.

Son Éminence le Cardinal Lavigerie eut lui aussi, un intérêt tout paternel pour les Franciscaines Missionnaires de Marie, surtout depuis qu'il les eut établies à Carthage et que leur

Institut eut donné au ciel sa première victime, trois jours après la fondation de Sainte-Monique de Carthage. Bien belle est la dépêche qu'adressa alors à la Mère Fondatrice l'Éminentissime Cardinal.

« Notre regrettée et vénérée Mère Marie du Saint-Esprit s'est endormie pieusement dans le Seigneur hier soir, à dix heures et demie; nous l'enterrons ce soir, selon le désir qu'elle a exprimé, sur le lieu des larmes de sainte Monique; elle prendra ainsi possession, au nom de votre chère Famille religieuse, de la terre que vous venez éclairer par votre dévouement et votre charité.

« C'est à Carthage même que notre Tertullien a écrit, que le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »

Plus tard, il aimait à dire au Saint-Père lui-même: « Cet Institut a déjà rendu de précieux services et en rendra encore de nombreux dans les Missions. »

L'Imprimerie Saint-Antoine de Vanves, et la maison de la rue de l'Èbre qui, dans l'année 1894, a vu donner plus de 100 baptêmes sont aussi appréciées par leur Supérieur, l'Éminentissime Cardinal Richard.

« Il m'est agréable, dit-il, de donner un bon témoignage des deux maisons établies à Paris. Elles donnent déjà un pieux et utile concours aux Missions étrangères selon le but qu'indique le nom même de l'Institut. »

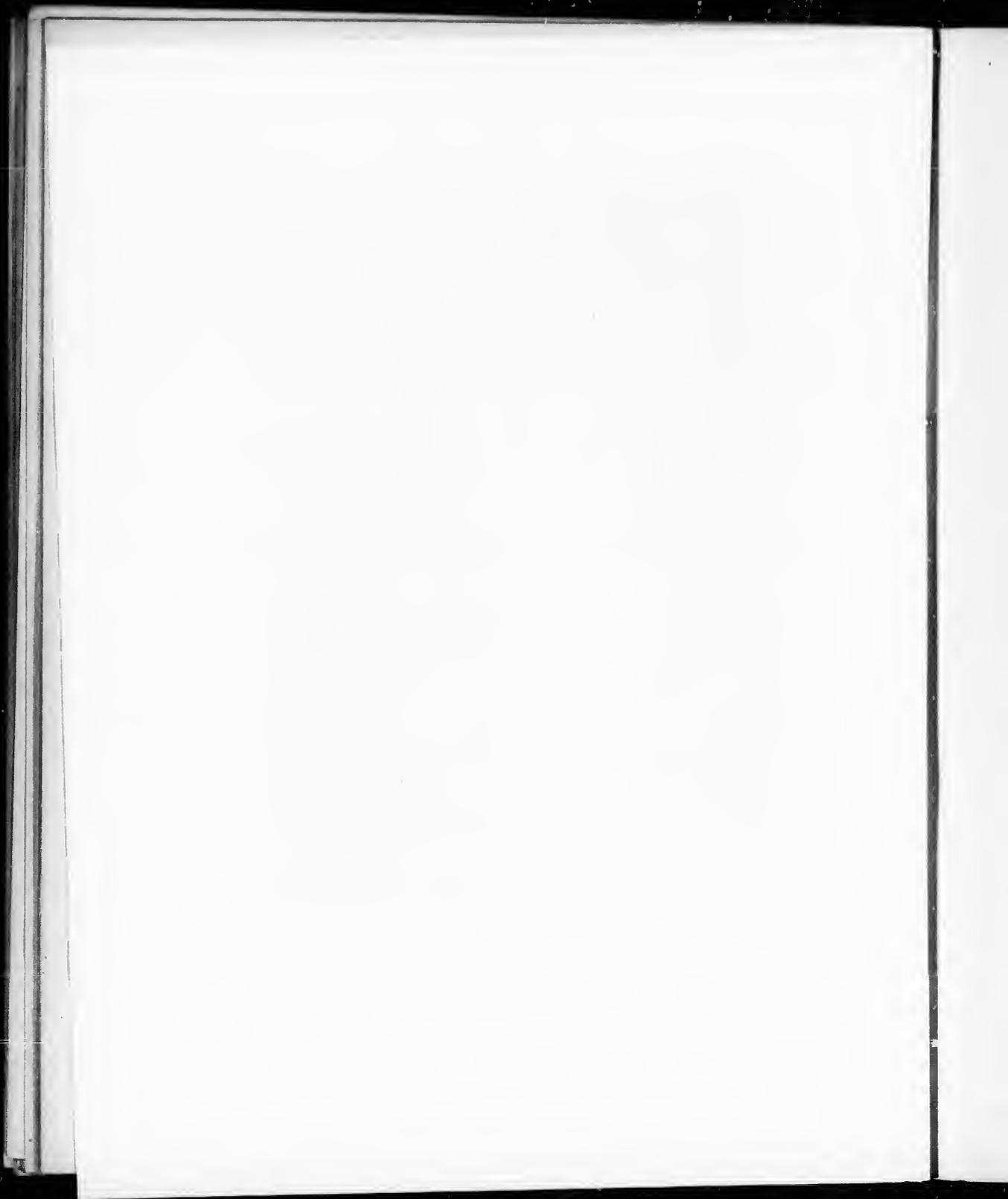


MÈRE MARIE DU SAINT-ESPRIT

décédée à Carthage

trois jours après la fondation de la Maison Sainte-Monique

le 10 août 1885.



Plein d'intérêt pour l'Institut, se montre aussi son Éminence le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, il se plaît à dire de la maison d'Anvers :

« Établies avec notre autorisation, ces Religieuses aident en bien des endroits le curé, leur paroisse, non seulement par le bon exemple qu'elles donnent, mais par leurs œuvres. Elles instruisent les enfants dans la doctrine chrétienne et d'autres sciences utiles avec zèle, prudence, et avec le plus grand fruit. »

Depuis, Son Éminence de plus en plus satisfaite des œuvres des Franciscaines Missionnaires d'Anvers leur a fait fonder près de cette ville, à Gooreind, un Séminaire pour les Missions, que le Cardinal a voulu mettre sous la protection du Sacré-Cœur. Là les Religieuses seront formées à toutes les industries utiles en Mission, et cette fondation n'est que le prélude d'une colonie congolaise déjà baptisée : Notre-Dame de St-Lambert. Ce saint est le patron de l'Éminentissime Cardinal.

Le vénérable Mgr Béccl, évêque de Vannes, écrivait aussi :

« Il y a tout lieu d'espérer que l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie sera entre les mains de la Sacrée Congrégation de la Propagande, un instrument fort et docile pour travailler à la conversion des âmes. »

Mgr Trégaro, le vaillant évêque de Séez, prédit les mêmes succès à l'Institut Missionnaire :

« Il a déjà bien mérité de l'Église par sa ferveur, sa fidèle observance des pratiques de la perfection chrétienne, et le dévouement de ses mem-



Mgr TISSOT
évêque de Vizigapatam.

bres en pays de Missions. Il rendra, j'en suis persuadé, des services plus considérables encore à l'avenir. »

Un autre prélat breton, Mgr Lecoq, évêque de Nantes, écrivait :

« Le but que cet Institut poursuit, avec un admirable dévouement, est digne de tout encouragement et de tout éloge. Il s'agit de seconder directement et efficacement, sur tous les

points du globe, les héroïques efforts de cet Apostolat catho-

lique qui travaille sans relâche pour étendre le royaume de DIEU et sauver les âmes. »

Nantes, le 26 Octobre 1886.

Mgr Tissot, évêque de Vizigapatam, prélat renommé pour son expérience des Missions, et qui a toujours montré un intérêt paternel à la famille Franciscaine Missionnaire, écrivait à son tour à la Mère Générale :

« Je puis vous assurer que je n'ai jamais cessé de demander à Notre-Dame du Sacré-Cœur de vous protéger. Je remercie le Cœur si aimant de Jésus des succès de votre Institut, qui est appelé à faire un grand bien dans l'Église. »

Faut-il citer encore une autre illustre prélat, d'apostolique mémoire, Mgr Bonjean, archevêque de Colombo, qui a vu les Sœurs à l'œuvre ? Voici des lignes qu'il écrivait le 1^{er} septembre 1887, à la Supérieure de l'hôpital de Colombo :

« Quelles consolations me donnent vos œuvres ? Je viens de faire le relevé de l'année jusqu'à ce jour :

Baptêmes de protestants	12
— d'adultes infidèles	180
— d'enfants protestants	2
— — infidèles	99
— — chrétiens	7
Total des baptêmes	300
Confessions	355

Extrêmes-Onctions 213

Viatiques 110

« Contempons ces beaux chiffres et rendons gloire à DIEU qui, par vos soins infatigables et le ministère de nos Pères, a remporté tous ces triomphes sur l'enfer.

« Au milieu de nos peines, n'est-ce pas une joie incomparable, une consolation sans égale ?

« Béni soit le jour où, à Saint-Joseph des Châtelets, j'acceptai de confier cet hôpital aux soins de mes bonnes et à jamais chères filles, les Franciscaines Missionnaires de Marie ! Béni soit le jour où pour la première fois vos pieds ont foulé ce lieu de souffrance. On peut laisser le monde jaser à son aise quand on fait de semblables pêches de perles ! »

Écoutons maintenant un prince de l'Église, aimé autant que vénéré en France, le Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, qui malheureusement vient de lui être ravi. Il écrivait en janvier 1886 :

« Il y avait une lacune pour la grande œuvre des Missions, et votre Institut est venu la combler ; il a eu des jours d'épreuves, comme les œuvres de DIEU ; mais voici qu'il prospère et qu'il porte des fruits ; que DIEU en soit mille fois remercié ! »

Ajoutons encore à ces hauts témoignages, un mot tombé des lèvres de l'Éminentissime Cardinal Paronchi, vicaire général de Sa Sainteté Léon XIII :

« Pour moi, dit-il un jour à la Mère Générale, je crois que la sainte Vierge a une mission chez les Missionnaires de Marie. »

Il nous reste à faire connaître à nos lecteurs, quelques-uns des précieux témoignages émanés des Ministres Généraux de l'Ordre de S. FRANÇOIS. Le Révérendissime Père Bernardin de Portogruaro, qui vient de quitter la terre le 7 mai et laisse tant de regrets dans tous les cœurs de l'Institut, était considéré par toutes les Franciscaines Missionnaires, comme le père et le protecteur de leur famille. Il ne perdit aucune occasion de leur adresser quelques paroles d'encouragement. Il les avait vues à la peine, il voulait les voir à l'honneur ; voilà pourquoi ses lettres respirent un véritable accent de paternelle affection et de sincère dévouement. En partant des Châtelets, le 1^{er} juillet 1885, octave de



MGR BONJEAN
archevêque de Colombo.

saint Jean-Baptiste, il laissa comme souvenir de son passage ces quelques lignes :

« En quittant cette sainte solitude, où nous avons passé trois jours de consolation et de repos pour notre âme, au nom et à la place de notre Père saint FRANÇOIS, nous vous bénissons de tout cœur, nos bien chères filles, dignes en JÉSUS-CHRIST de tout honneur, présentes, absentes, futures, et nous prions humblement la Très Sainte Trinité, par l'intercession de notre Père saint FRANÇOIS, de daigner répandre pour toujours sur l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie, les bénédictions renfermées dans les cantiques évangéliques : *Benedictus* et *Magnificat*, « pour que, sans crainte et « délivrées de tous vos ennemis, vous serviez le Seigneur « dans la sainteté et la justice, marchant devant Lui tous les « jours de votre vie ; » non seulement pour opérer votre sanctification, mais aussi « pour éclairer ceux qui sont assis « dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, et diriger leurs « pieds dans la voie de la paix, » afin que chacune de vous, et pendant la vie, et à l'heure de la mort, et dans toute l'éternité, puisse répéter avec la sainte Vierge : « *Magnificat* « *anima mea Dominum*, Mon âme glorifie le Seigneur..... « parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, et que le « Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son Nom « est saint... et il m'a pris sous sa sauvegarde, se souvenant « de sa miséricorde. »

Dans une autre circonstance, il écrivait à la Mère Générale ces mots si bienveillants :

« Nous aimons à constater les bénédictions que Notre Seigneur a daigné accorder à votre vaillant Institut. Conservez comme un précieux trésor les traditions de charité et de simplicité que nous avons admirées parmi vous, et qui doivent distinguer les vraies enfants de MARIE et de saint FRANÇOIS. Nous vous adressons le souhait que Rébecca reçut de ses frères : « Vous êtes nos sœurs ; puissiez-vous croître en mille et mille générations. » (*Gen. 26, 60.*)

« Que de fois, ajoutait-il le 16 janvier 1887, j'ai béni le divin Maître des grâces qu'il ne cesse d'accorder à votre Institut. Il me semble que Notre Séraphique Père l'entoure, pour ainsi dire, de cette maternelle sollicitude que Jacob témoignait au plus jeune de ses enfants. Ces bénédictions sont sans doute la récompense des épreuves passées ; car il faut toujours que la croix soutienne et féconde les œuvres divines. Mais, aussi elles sont un gage des desseins de la Providence qui a bien voulu susciter une nouvelle phalange d'âmes généreuses sous les auspices de MARIE Immaculée et du Patriarche d'Assise, et les consacrer aux labeurs des Missions.

« Vous venez à votre heure dans l'Église, mes chères Enfants ; soyez dignes de l'appel divin. »

Le Rme P. Louis de Parme, élu Ministre Général de l'Ordre de saint FRANÇOIS le 3 octobre 1889, montre pour

l'Institut des Franciscaines le même intérêt que son vénérable prédécesseur. Dès le 29 juin 1890, il écrivait aux Religieuses ces quelques lignes si paternelles :

« Chères Filles en notre Seigneur.

« Dès mon entrée en charge, je tiens à assurer l'Institut tout entier que je lui continuerai le paternel intérêt que mon vénéré prédécesseur n'a cessé de lui témoigner.

« J'aime à vous dire, mes Enfants, que le Cardinal préfet de la Propagande, qui est aussi le protecteur de l'Ordre, nous recommandait le jour même de notre élection, un zèle toujours croissant pour les Missions franciscaines. J'espère, mes Filles, que vous serez un des instruments de la divine Providence pour aider nos Vicaires Apostoliques et nos Missionnaires dans les diverses parties du monde. C'est dans ce but, assurément, que le divin Missionnaire, JÉSUS, multiplie si rapidement le nombre de vos fondations et de vos sujets.

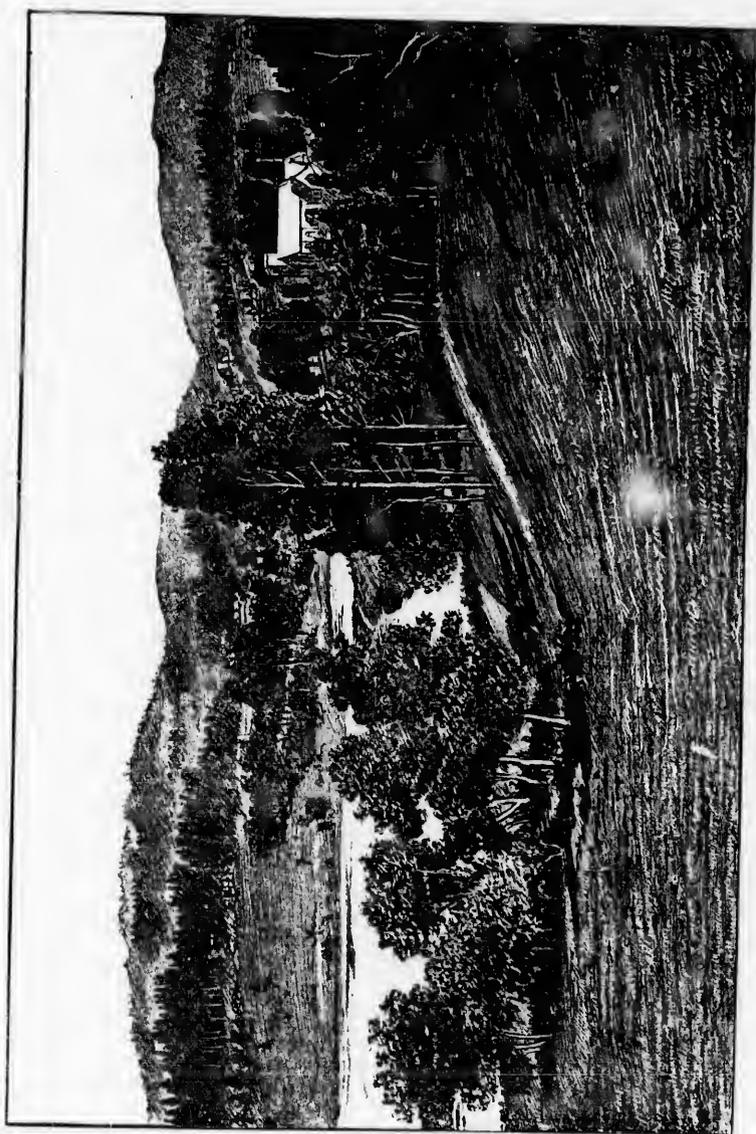
« Mais pour être de dignes coopératrices de l'Apostolat au milieu des infidèles, il faut, mes Enfants, vous pénétrer de plus en plus des vertus évangéliques, toutes réunies dans l'esprit que nous a légué Notre Séraphique Père. Restez bien pauvres, non seulement à l'extérieur, mais poussez la pauvreté jusqu'au détachement des créatures et de vous-même. Alors vos cœurs, comme celui de FRANÇOIS d'Assise, libres de tout obstacle humain pourront joyeusement répéter : *Mon DIEU et*

ra-
li-

tut
on

de
ous
ou-
ere,
ine
Mis-
s ce
plie

.
t au
r de
l'es-
bien
reté
lors
tout
u et



VUE D'OOTACAMUND

mon Tout, et s'employer en tout lieu à la gloire de Jésus et aux bien des.âmes. »

Le 6 janvier 1892, il écrivait encore à ses « chères Filles » la lettre suivante :

« Dans le courant de l'année qui vient de finir, le Seigneur a daigné vous mettre à l'épreuve ; Il a planté la croix dans les fondations de plusieurs de vos maisons, notamment dans celles de Chine. Ces morts, ces victimes, cette persécution toujours menaçante sont une grâce précieuse et un grand sujet d'espérance pour tout l'Institut. Les œuvres divines ne sont-elles pas toutes marquées du signe de la Croix ? »

Nous allons clore cette série des hautes appréciations des princes de l'Église, par celle d'un prélat de l'Ordre, Monseigneur Pio Vidi, coadjuteur de Mgr Pagnucci, Vicaire Apostolique du Chensi, dans l'Empire chinois.

Il écrivait à la Rde Mère Générale, après avoir visité les maisons de Paris et des Châtelets.

« Très Révérende Mère,

« J'ai eu la consolation de visiter durant mon séjour à Paris, votre maison Saint-Antoine. J'ai pu célébrer dans la chapelle de vos chères filles, le saint sacrifice de la Messe et suis demeuré grandement édifié de leur piété, de leur ferveur.

« J'ai admiré aussi l'Imprimerie et tant de belles choses, si

artistement exécutées par les Religieuses, que je me suis souvenu de *l'Apis argumentosa* de l'office de Ste Cécile.

« Vos filles sont comme des abeilles ingénieuses, qui cherchent en mille suaves manières, à servir leur Époux bien-aimé, JÉSUS-CHRIST.

« J'ai eu aussi la consolation de voir trois des Sœurs que vous avez la charité d'assigner à mon Vicariat. J'ai cru bien faire en les exhortant à se préparer à la

souffrance... Leur sourire, l'imperturbable sérénité de leur



MÈRE MARIE DU BON CONSEIL
décédé le 13 juillet 1888.

visage me furent une éloquente réponse ; je vis qu'elles étaient prêtes au sacrifice d'elles-mêmes, heureuses et avides de souffrir quelque chose pour leur Époux Divin.

« Ce sont les premières de vos filles qui s'aventurent si avant dans l'intérieur du Céleste Empire, si loin des possessions européennes. Elles seront sans aide, ni secours humain, comme de chastes colombes, entourées des loups du paganisme. Mais l'ange du Seigneur saura veiller sur elles et les garder de tout péril d'âme et de corps.

« Depuis quelques jours, je suis arrivé au Noviciat de votre vénéré Institut. Je dois avouer que la grandeur et l'agrément de ce lieu dépassent de beaucoup mon attente.

« Ces longues avenues, tout ombragées d'arbres touffus, ces bosquets, dans lesquels seul le chant du rossignol vient rompre la profonde solitude qui domine en reine ; cette allée, le long de laquelle se rencontrent érigées d'espace en espace les Stations du Chemin de la Croix, et qu'on appelle éloquemment le *Chemin du Paradis* ; ce petit cimetière à l'extrémité de cette allée et dans lequel reposent en paix tant de Sœurs, dont les âmes saintes se sont envolées vers le Céleste Époux ; ces cloîtres si tranquilles et si propres ; ces cellules retirées où résident les Sœurs comme *Passeres solitarii in tecto* ; tout cet ensemble répand dans l'âme quelque chose de suave et de divin... qui fait oublier la terre et respirer un souffle du ciel, comme si on était dans l'antichambre du paradis. A tant

d'émotions auxquelles se livre mon esprit, se joint la suprême consolation de voir établie dans la chapelle l'adoration perpétuelle du *Très Saint-Sacrement*. Ici, les vénérables Religieuses ont un moyen puissant de modeler leur âme à l'imitation des célestes vertus de JÉSUS-CHRIST et de s'enflammer le cœur de cet amour, qui en temps opportun, saura opérer les grandes œuvres de l'Apostolat, pour le bien de l'Église et le bonheur des pauvres infidèles ! »



VIII

EXTENSION DE L'INSTITUT

SI maintenant nous recherchons les causes de la rapide extension de l'Institut, nous en trouvons trois principales :

Et d'abord le courant religieux qui porte en ce moment les âmes fortes et généreuses à s'adonner au labeur des Missions.

Depuis que la vieille Europe secoue le joug suave de JÉSUS-CHRIST, qu'elle devient hostile ou méfiante à l'égard des principes civilisateurs de l'Évangile, la divine Providence semble mouvoir le flambeau de la foi et transporter de nouveau les grâces du christianisme vers l'Orient qui en fut le berceau. Du moins, l'Église cherche à réparer les pertes qu'elle fait parmi les nations européennes, en volant à la conquête de nouveaux royaumes ; elle se console des défailances de tant de catholiques, au spectacle des fervents néophytes cingalais, hindous ou chinois, rachetés, eux aussi par le Sang Rédempteur.

DIEU inspire aux vierges chrétiennes de s'enroler à la suite des hérauts de l'évangile, comme MARIE et les saintes

femmes s'attachèrent autrefois au divin Maître dans ses missions à travers la Judée et la Galilée, jusqu'aux confins de Tyr.

La Congrégation de nos Franciscaines étant exclusivement missionnaire attire beaucoup de ces âmes généreuses qui soupirent après les sacrifices et les joies de l'apostolat. Elle leur plaît encore parce qu'elle fournit un riche aliment à la piété, en leur proposant d'une manière spéciale le culte du Saint-Sacrement et de la sainte Vierge et la dévotion au Pauvre d'Assise, si connu et si aimé dans l'Église.

Notre siècle a été appelé le *siècle* de MARIE. Que de panégyriques retentissent à sa louange, surtout pendant le mois qui est spécialement consacré à l'honorer ! Quels flots de pèlerins inondent chaque année les sanctuaires où elle a daigné par des faveurs signalées, manifester sa toute-puissante bonté !

Mais notre siècle ne s'est point arrêté là. Par MARIE il a été à JÉSUS présent dans le Très Saint-Sacrement ; et l'on peut dire que le siècle de MARIE est aussi le *siècle de l'Eucharistie* et du Sacré-Cœur. Depuis la définition du dogme de l'Immaculée Conception, la dévotion à l'Eucharistie prend chaque jour des accroissements merveilleux, l'œuvre surtout de l'*Adoration* perpétuelle qui est la forme la plus parfaite du culte au Saint-Sacrement a magnifiquement prospéré.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, ici encore, ont suivi ce grand élan des âmes vers JÉSUS et MARIE.

De plus, l'Institut ayant été cruellement éprouvé à son berceau, a bénéficié des consolants avantages que procure la



MÈRE MARIE DE SAINT-SÉBASTIEN
décédée le 23 juillet 1894.

croix. Partout où elle apparaît, elle est un signe de salut, un gage d'espérance et de victoire. La croix est encore l'étendard

du ralliement, sous ses plis viennent toujours s'abriter de nombreux soldats.

Très aimé en Belgique, l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie réalise admirablement la devise de ce pays : L'union fait la force. Un Prélat célèbre disait un jour en voyant nos Sœurs :

« Comment ne les aimerait-on pas ? Elles s'aiment tant ! »

Un Institut est bien fort quand l'union la plus parfaitement cimente toutes les pierres de l'édifice qu'il bâtit.

Les premières Missionnaires de Marie, parfaitement choisies entre plusieurs aspirantes à cette vie de dévouement, surent dès l'origine grouper autour d'elles des âmes d'élite, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme.

La nouvelle Congrégation vit sa prospérité grandir dès qu'elle se rattacha à l'Ordre Séraphique.

La fécondité spirituelle semble être une des prérogatives franciscaines. Bâti sur la pauvreté, cet Ordre engendre la richesse ; dénué des biens de la terre, il reçoit l'abondance. Semblable aux familles des anciens patriarches, celle du Patriarche des pauvres grandit et prospère sous le regard de DIEU.

En devenant ses filles, les Missionnaires de Marie se sont profondément imprégnées de son esprit et de ses traditions. Dans leurs constitutions, elles ont reproduit, en se les appropriant, ses usages, sa forme de gouvernement. Elles se sont étroitement unies aux Supérieurs de l'Ordre, recevant leurs

conseils et suivant leur direction. Il n'est pas étonnant que la sève franciscaine ait coulé vigoureuse et abondante dans le nouvel Institut.

Une troisième raison, bien qu'un peu humaine mérite d'être rapportée; les Franciscaines Missionnaires se sont rapidement multipliées, parce qu'elles ont fondé des maisons dans des centres féconds en vocations sérieuses et solides, elles ont ainsi déterminé des courants de vocation dans des pays foncièrement chrétiens, comme la Bretagne, l'Alsace et le Tyrol, sans parler de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie et du Canada. De nombreuses religieuses sont originaires de ces contrées.

De plus l'Institut s'est fait connaître assez avantageusement par ses intéressantes *Annales*, et par les revues du Tiers-Ordre de saint FRANÇOIS (1).

Le nombre des ouvrières a donc augmenté rapidement; mais il est encore relativement petit, si l'on considère les vastes champs blanchis par la moisson. Puisse le divin Maître susciter beaucoup de glaneuses zélées et énergiques, suivant comme Ruth la trace des moissonneurs évangéliques.

(1) Il imprime aussi *la Voix de saint Antoine*, revue mensuelle illustrée, organe de la Pieuse Union. — Cette publication a différentes éditions en français, en italien, en espagnol, en portugais, en hollandais et en anglais. On peut s'abonner (l'abonnement est de cinq francs par an) en s'adressant au R. Père Directeur de la Pieuse Union, via Merulana, 124. Rome, ou au Sous-Directeur, rue de Seine, 93, Paris.

Pieuses lectrices, si quelques-unes d'entre vous entendent la voix divine, ne refusez pas de répondre à son appel. Dites ces mots que les Franciscaines de Marie ont pris pour devise (1) : *Ecce ancilla Domini* : Voici la servante du Seigneur ; *Domine, mitte me* : Seigneur, envoyez-moi !

Que bientôt les infortunés païens qui vivent dans les ténèbres de la mort, trouvent le chemin de la vérité et de la vie, qu'ils puissent s'écrier :

« Une grande espérance a traversé la terre.

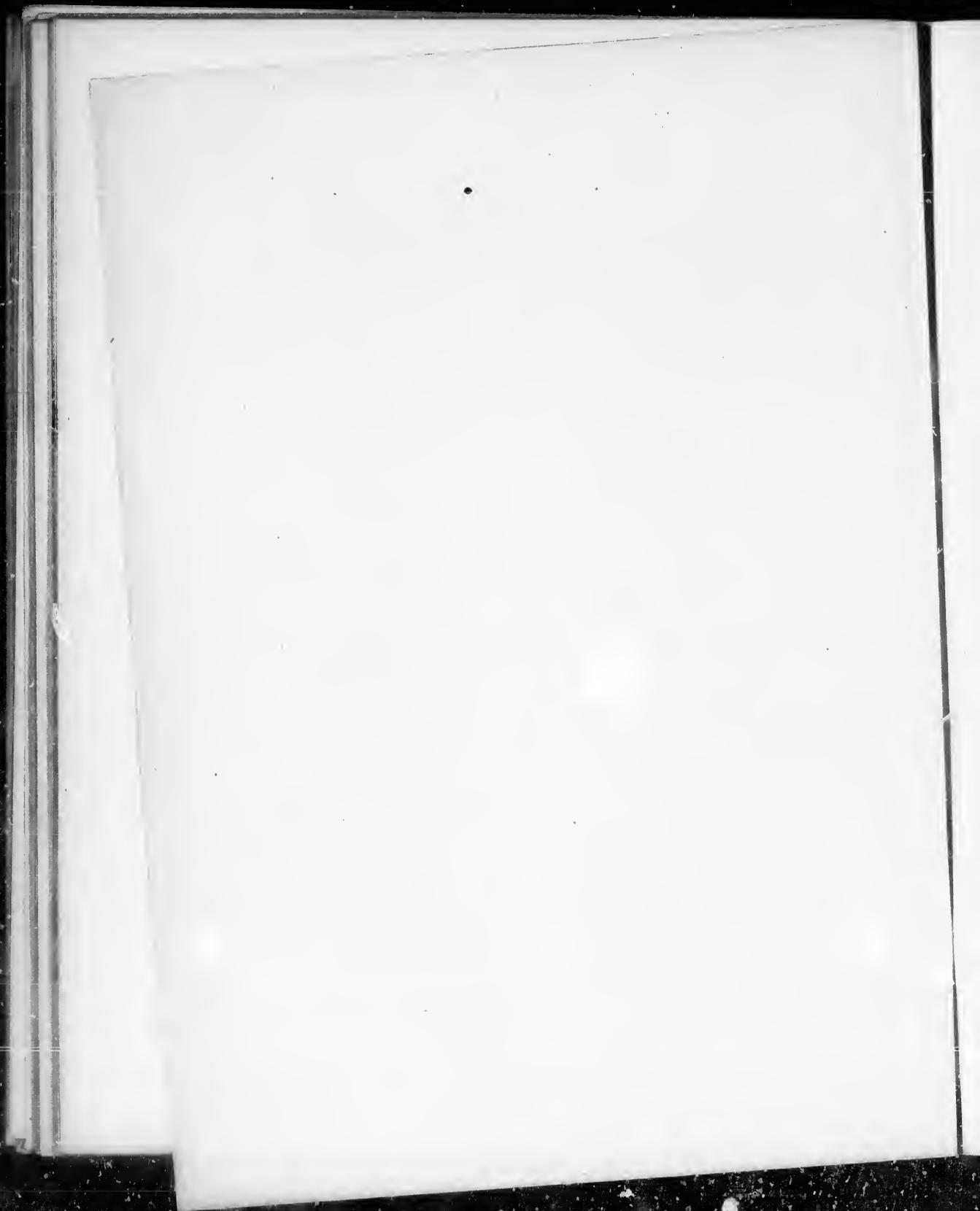
« Malgré nous, vers le ciel il faut lever les yeux. »

Les idoles des Indes et de la Chine, impassibles et niaises, seront un jour culbutées de leurs piédestaux et brisées en mille morceaux. Elles ne s'enfuiront pas : *Pedes habent et non ambulabunt !*

Jésus dans son divin Sacrement, porté par les mains apostoliques au milieu des nations infidèles, accomplira ce triomphe, et les Franciscaines Missionnaires de Marie aideront efficacement à cette victoire de l'Arche du Seigneur sur Dagon. Puissent-elles pour cela croître toujours en ferveur et en nombre. *Fiat, fiat !!!*

(1) Le sceau de l'Institut se compose d'un écu ayant sur champ d'azur une croix de gueule s'élevant entre deux bras entrecroisés, celui de Notre Seigneur et celui de saint François ; c'est le premier quartier des amoiries du premier Ordre. L'écu est surmonté d'un M double supportant un ostensor d'or.

— 1168/20 —



TABLE

Approbation	
I. — Origine	9
II. — Faveurs du Saint-Siège	17
III. — Esprit	22
IV. — Organisation de l'Institut	38
V. — OEuvres	44
VI. — Maisons de l'Institut.	52
VII. — Quelques appréciations sur l'Institut.	54
VIII. — Extension de l'Institut	74

L'imprimeur-gérant : LEMIERE

Vanves, Imprimerie Franciscaine Missionnaire 16, route de Clamart.

